L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

VOL. I, NUMÉRO 39 — Le numéro, 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* — Sudbury, Ont., jeudi, 4 mars 1943

Lettre d'Ottawa

LES MOTIONS CARDIN ET ROY ONT ENORMEMENT EMBARRASSE LE GOUVERNEMENT D'OTTAWA

Dix libéraux ne suivent pas leur parti sur le sous-amendement Cardin.—Le député de Gaspé dénonce la propagande anti-catholique et force la Chambre des communes à voter sur sa motion.—La procédure de M. Roy divise les observateurs politiques.—Les libéraux dissidents n'osent pas voter contre la motion principale de l'adresse en en réponse au discours du Trône.

Ottawa.—Le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône est terminé. Il a fallu une semaine pour disposer du vote. Quatre fois, la Chambre des communes a dû enregistrer un scrutin. La motion principale, cependant, à la surprise générale, fut adoptée "sur division" ce qui veut dire sans vote enregistré. Voici maintenant un autre grand débat ouvert sur le budget.

Le sous-amendement de la C.C.F. ne fit pas long feu. Libéraux, conservateurs, Bloc populaire, groupe Roy et Parti canadien s'unirent pour le renverser. Seule, la Démocratie nouvelle appuya ce premier sous-amendement. Le résultat fut de 182 à 20. L'amendement conservateur progressiste subit le même sort. Cette fois-ci, la Démocratie nouvelle, la C.C.F. et le Parti conservateur progressiste votèrent ensemble. Le résultat fut de 150 à 46.

Mais il n'en fut pas ainsi des deux sous-amendements - surprise, l'un présenté par M. P.-J.-A. Cardin, ex-ministre des Travaux publics, et l'autre par M. J.-S. Roy, député indépendant de Gaspé.

UNE MOTION DE DEFIANCE

Le sous-amendement Cardin a secoué fortement le parti libéral. Le premier ministre l'interpréta comme une motion de défiance. L'ex-ministre des Travaux publics nia qu'il en fut une dans son intention. La vérité est que, techniquement, le sous-amendement de M. Cardin était bel et bien une motion de non-confiance. Le sous-amendement, en effet, amendait l'amendement conservateur progressiste, qui n'était rien autre chose qu'une motion de défiance. Le sous-amendement Cardin ne changeait donc pas la nature de l'amendement conservateur. Nous irons plus loin. Que M. Cardin n'ait pas eu l'intention de faire de son sous-amendement une motion de défiance, nous voulons bien le croire sur parole. Mais quelle qu'ait été l'intention secrète de M. Cardin, il reste que non seulement du point de vue technique, mais du point de vue objectif, le sous-amendement de M. Cardin était une motion de défiance.

Dans le discours qu'il avait précédemment prononcé et qui était comme les prémisses de son sous-amendement, l'ancien ministre des Travaux publics avait condamné la politique excessive de guerre du gouvernement, notamment la politique ministérielle de répartition des effectifs humains entre les divers services essentiels de guerre. Il demandait que le Canada fit d'abord porter son effort de guerre sur la production agricole et industrielle. Tout le discours de M. Cardin était une réprobation de la politique de guerre actuelle du gouvernement, une manifestation de non-confiance dans cette politique. Le sous-amendement était logiquement l'expression de ce que M. Cardin en pensait. Du point de vue objectif, le sous-amendement était une motion de défiance.

M. King fit tout ce qu'il put pour rallier ses députés québécois autour de lui. Il leur posa la question de confiance. Il y eut d'excellents discours prononcés en faveur du sous-amendement, entre autres, par M. Lionel Bertrand, député libéral de Terrebonne. Plusieurs députés libéraux de la province de Québec parlèrent contre le sous-amendement. Ils tâchèrent la plupart, sans beaucoup de logique, d'exposer leur attitude. On sentait que l'ex-ministre des Travaux publics perdait du terrain.

LE VOTE

C'est au milieu d'une séance mémorable que le vote fut pris. Les galeries débordaient de spectateurs. Celles des représentants diplomatiques étaient complètement remplies. Le sous-amendement Cardin fut battu au vote de 195 à 15. Il rallia dix libéraux, MM. Lacroix et Gauthier du Bloc populaire canadien, MM. Roy, député de Gaspé, et Dorion, député de Charlevoix-Saguenay, M. Liguori Lacombe, leader du Parti canadien. Retenu par maladie chez lui, M. Maxime Raymond, chef du Bloc populaire canadien, n'était pas à la Chambre des communes.

Les dix libéraux qui appuyèrent le sous-amendement sont les suivants: M. Cardin (Richelieu-Verchères), Dubuc (Chicoutimi), Pouliot (Témiscouata), Wilfrid Lacroix (Québec-Montmorency), Fournier (Maisonneuve—Rosemont), Crête (St-Maurice-Laflèche), Bertrand (Terrebonne), D'Anjou (Rimouski), Dubois (Nicolet) et Lizotte (Kamouraska).

Il y a des libéraux qui n'étaient pas à la Chambre. Le public sera peut-être intéressé à connaître les noms de ceux qui, pour une raison ou pour une autre, étaient absents au moment du vote. Ce sont: Ferland (Joliette), Hallé (Brome-Missisquoi), Jutras (Provencher), Laflamme (Montmagny), Sylvestre (Lac-St-Jean), Hugues Lapointe (Lotbinière), A.-J. Lapointe (Matane).

M. Parent, député de Québec-ouest-sud, avait pairé avec M. Maxime Raymond. S'il avait voté, il l'aurait fait contre le sous-amendement.

Voici maintenant la liste de ceux qui, parmi les libéraux canadiens français, ont voté contre la motion Cardin: Authier (Chapleau), Bertrand, ministre des Pêcheries, Elie Bertrand (Prescott), Blanchette (Compton), Bonnier Ste-Marie-Montréal), Bourget (Lévis), Bradette (Cochrane), Brunelle (Champlain), Chevrier (Stormont), Cloutier (Drummond-Arthabaska), Côté (Verdun-Montréal), Déchêne (Athabaska), Denis (St-Denis-Montréal), Dupuis (Chambly-Rouville), Durocher (St-Jacques-Montréal), Eudes (Hochelaga-Montréal), Fauteux (Ste-Marie-Montréal), Ferron (Berthier-Maskinongé), Fontaine (St-Hyacinthe-Bagot), Fournier, ministre des Travaux publics, Gingues (Sherbrooke), Goulet (Russell), Hurtubise (Nipissing), Jean (Mercier-Montréal), Laflèche, ministre des Services de guerre, Lafontaine (Frontenac-Mégantic), Lalonde (Labelle), Léger (Kent), Marier (Jacques-Cartier-Montréal), Martin (Essex-est), Michaud, ministre du Transport, Picard (Bellechasse), Pinard (Ottawa-est), Poirier (Bonaventure), Pottier (Shelburne-Yarmouth-Clare), Power, ministre de l'Air, Rhéaume (St-Jean-Iberville-Napierville), Ryan (Trois-Rivières), St-Laurent, ministre de la Justice, Thauvette (Vaudreuil-Soulanges), Tremblay (Dorchester), Turgeon (Cariboo), et Veniot (Gloucester).

Voilà une liste dont il faudra se souvenir. Quels que soient leurs discours, ces députés ont approuvé, par leur vote, la présente politique excessive de guerre du gouvernement.

LA MOTION ROY

On disait que M. J.-S. Roy, député indépendant de Gaspé, devait ensuite présenter un sous-amendement. Mais la chose n'était pas certaine. Aussi ce fut, au milieu du plus grand malaise tant chez les libéraux que chez les conservateurs progressistes, que le député de Gaspé proposa sa motion de défiance. Celle-ci se lisait comme suit:

"Cette Chambre regrette que le gouvernement fédéral n'ait pas pris

(Suite à la dernière page)

53 recrues pour la C.W.A.C.

Depuis le mois de novembre 1942, cinquante-trois jeunes filles du district de Sudbury se sont présentées au bureau de recrutement du C.W.A.C. afin de s'enrôler dans les divers services de cette branche de l'armée canadienne.

De ce nombre, treize se sont présentées en novembre, sept en décembre, dix-sept en janvier, et seize en février. Parmi les dernières volontaires, nous remarquons Mlles Rita Lauzon, D.-Y. Varieur, Annette Boulanger, Catherine Croteau, Elsie Dugard, B.-M. Frappier, V.-L. Gauthier, Simonne Gagné, Anita Larose, Oliva Veillancourt, de Sudbury, V.-M. Papineau, de Sault-Ste-Marie, et R. La Sarge, de Providence Bay.

Assemblée des producteurs de fromage

St-Charles, (D.N.C.)—Dimanche soir avait lieu à la salle paroissiale une réunion spéciale des producteurs de fromage. Un bon nombre de cultivateurs se sont rendus à cette soirée instructive. M. l'abbé Lionel Séguin, curé de St-Charles, présidait. M. Nelson Lemieux donna un compte rendu de la convention qui avait eu lieu à Ottawa et où il s'était rendu en compagnie de M. le curé Séguin. M. Legault, de Verner, inspecteur des fromageries, encouragea nos cultivateurs à se lancer à fond dans cette industrie.

Un grand nombre de carnets de rationnement furent distribués après l'essemblée.

Mlle Aurore Béard et M. Gérard Gauthier sont actuellement à l'hôpital St-Joseph de Sudbury où ils ont subi une opération d'appendicite.

M. et Mme Léo Dupuis, Mlle Rachel Daigle et Mme Rodolphe Chèvrefils étaient de passage à Sudbury la semaine dernière.

Mlle Geneviève Lemieux visitait ses parents ces jours derniers

M. Alphonse Roy rendait visite à M. et Mme J.-B.-A. Roy en fin de semaine.

M. et Mme Zéphir Robidoux sont de passage à Sudbury pour quelque temps.

Mme Edmond Bénette est revenue à St-Charles pour y demeurer.

CHRONIQUE MUNICIPALE

H. E. Roseborough a été nommé directeur régional et secrétaire de l'organisation de la défense contre avions. Les quartiers-généraux sont situés au troisième étage de l'hôtel de ville. Un chèque de $320 a été présenté à M. Roseborough par le conseil de ville pour parer aux premières dépenses.

• •

Le contre-maître des travaux publics de la ville, Lorne Benneth, recommande l'achat d'un camion de cinq tonnes pour la neige. Ce camion devra être arrangé pour qu'on puisse lui attacher une charrue à neige au besoin. Il faudrait aussi une autre charrue à neige. Avec cet équipement supplémentaire, Benneth prétend que l'an prochain, la neige pourra être enlevée de toutes les rues et non pas seulement des artères principales comme c'est le cas cette année. Il recommande au conseil, si ses propositions sont acceptées, de faire la commande tout de suite à cause des retards possibles dans la livraison.

• •

L'échevin Landreville présente une résolution déplorant la loi de la commission des prix et du commerce en temps de guerre, qui empêche celui qui veut acheter une propriété de ne pouvoir l'acquérir avant un an d'avis à celui qui l'occupe. La résolution porte entre autres choses que 90 p.c. des achats de propriétés par les citoyens de cette ville sont en vue de l'occupation immédiate; 10 p.c. seulement se font autrement. La loi telle qu'elle existe actuellement empêche les petits salariés, constituant la masse dans Sudbury, d'acquérir une propriété. Ils auraient alors pendant un an à payer loyer chaque mois où ils demeurent, et en même temps faire leurs paiements mensuels sur leur nouvelle acquisition. C'est au-dessus de leurs moyens.

• •

Les échevins Newburn et White présentèrent une résolution à l'effet que la ville remette une partie de l'argent que les taxis ont payé en licence cette année. C'est que les licences qui étaient en 1942 de $50, $40 et $25 pour les trois premières automobiles, ont été réduites par la commisison de la police à $40, $30 et $20 pour l'année 1943.

• •

On lut une lettre de Mme N. R. Johnson, protestant contre la tenue de concerts payants, le dimanche soir. Le chef de police, M. Evans, demande des détails plus précis sur ces cas. Il pourra alors agir en conséquence.

• •

H. E. Roseborough recommande que la plupart des lots dans la subdivision Harry Johns, appartenant à la ville, ne soient plus à vendre. La raison apportée c'est qu'il faudrait pourvoir ces nouveaux propriétaires et locataires de systèmes d'eau et d'égouts, ce qui constituerait une dépense trop grande pour ce temps de guerre.

• •

D'après un rapport de la commission hydro-électrique, il apparait qu'on a employé plus d'électricité pour usage domestique, mais que la consommation commerciale et motrice est demeurée à peu près la même pour les années 1941 et 1942. Le profit net de l'hydro de Sudbury a été pour 1942 de $50,320 qui est mis en réserve pour les dépenses futures. Les réserves actuelles se chiffrent à $179,938. Voici un détail important. Le gouvernement d'Ontario vend son électricité à la commission provinciale à profit. Celle-ci la vend aux commissions locales, comme la nôtre, à profit. Cette dernière enfin la revend aux consommateurs à profit. Il serait très intéressant de savoir quel prix nous paierions si le consommateur l'obtenait du gouvernement sans profit aucun comme ça devrait se faire. Un tiers, un cinquième du prix actuel?

• •

Le maire Beaton vient de présenter un plan progressif de dix ans pour la ville de Sudbury. Le coût approximatif serait de $1,500,000 dont un tunnel pour le C.P.R. de $250,000 à l'endroit où il traverse la rue Elm. Entre autres points, le plan contient un programme de $1,300,000 en travaux publics pour la ville, dont un champ d'aviation, une patinoire de glace artificielle, une maison de refuge pour les vieillards de Sudbury et du district, une nouvelle construction pour le conseil et la commission hydro-électrique, l'élimination des tramways en faveur des autobus, une université pour l'Ontario-Nord, une clinique du gouvernement et un laboratoire, l'ouverture et le développement de grandes routes vers Toronto et Timmins, une grande route passant par Sudbury. Il y a en outre plusieurs recommandations, telles que écoles du soir, gymnastique, etc., l'abolition du sénat à Ottawa, dépense inutile, et d'autres points de moindre importance. C'est suffisant pour qu'on puisse voir que c'est un plan d'importance. Sans être parfait, il promet de faire beaucoup pour notre ville et à cause de cela il faut s'y intéresser.

L'ÉNERGIE SOLAIRE POUR TOUS

Le Dr Charles Abbott, de l'Institut Smithsonian, fait ici la démonstration d'une machine mue par l'énergie solaire, en présence de membres de l'Association Américaine pour l'avancement des sciences. Cette machine, le cinquième moteur mu par l'énergie solaire construit par le célèbre professeur, est pourvue de perfectionnements que ne possédaient pas les modèles précédents. Grâce à ces améliorations on peut prédire que le jour est proche où les immenses ressources de l'énergie solaire seront enfin captées par l'homme. *(Photo Acme).*

Funérailles de M. A. Lafortune

Jeudi dernier, M. le curé J.-M. Leclair, de Noëlville, chantait le service de M. Alcide Lafortune décédé à Toronto après trois mois de maladie. Les porteurs étaient MM. Alphonse, Henri, Noël et Ernest Lafortune, ses fils; et ses deux frères, MM. Urgèle et Camille Lafortune. L'inhumation eut lieu au cimetière St-David de Noëlville.

Le défunt était le fils de M. et Mme Joseph Lafortune d'Embrun, Ont. Il était âgé d'une vingtaine d'années quand il vint s'établir à St-Charles d'où il partit pour aller demeurer à Noëlville. En 1912, il épousa Rose Beaulieu qui lui survit. Outre son épouse et ses fils ci-haut mentionnés, huit filles lui survivent: Mme Arthur Daoust, de Floride, et Alice, Maria, Agnes, Claire, Lucille, Albertine, Estelle, de Noëlville. Son fils, Ernest, stationné à Prince-Rupert obtint un congé afin de pouvoir assister aux funérailles de son père.

Rapport de la Commission hydro-électrique

Le revenu total de la commission hydro-électrique de Sudbury se chiffre à $462,252 et représente une augmentation de plus de $6,000 sur l'année 1941. Mais comme les dépenses ont été plus élevées qu'en 1941, les profits nets sont moindres qu'en 1941: $50,320 comparés à $60,697 en 1941.

La Femme et son Foyer

LES ROBES DU PRINTEMPS

Dans quelques semaines à peine, nous entrerons dans la période du jeûne du carême. Ce qui veut dire que Pâques sera tout proche et avec lui les beaux jours.

Déjà les grands magasins fleurissent leurs vitrines de beaux petits chapeaux de paille et de costumes tailleurs ravissants. Toutes ces jolies choses nous donnent l'envie de renouveler notre garde-robe. Et pourtant non, il ne faut pas se laisser tenter. On pourra bien se permettre une ou deux robes vraiment neuves mais c'est tout! Pour celles d'entre nous qui demeurent à la maison la majeure partie de leur temps, cela peut être suffisant. Mais pour la jeune fille ou la jeune femme qui travaille, c'est une toute autre chose.

Saviez-vous que les mélanges d'imprimés et d'unis forment d'heureux ensembles? Ainsi ce manteau nouveau fait dans une ancienne robe de tissu uni, découpé au corsage et ouvert en avant complétera agréablement votre robe de crêpe imprimé. Il se ferme en haut par trois boutons et à la taille par une longue ceinture souple, qui se croise d'abord devant, puis derrière et revient se nouer devant. Manches resserrées dans un poignet étroit. Jupe en forme. Voici une robe en crêpe de rayon, composée de la jupe taillée en biais dans un tissu uni, de la blouse en crêpe imprimé et du boléro. Tissu uni. Ensemble composé de la jupe toute plissée, montée sous un empiècement plat du corsage en imprimé. Le boléro est bordé d'une bande de même tissu que le corsage. Manches longues et collantes. La blouse se noue au col et à la taille.

Dans vos anciennes robes d'hiver, unies et imprimées, votre couturière,et pourquoi pas vous-même, pourrez réussir ces charmants modèles. Vous verrez que, parfaitement refaites, ces robes par leur élégance vous sembleront complètement nouvelles.

Recettes éprouvées

L'oeuf est un aliment concentré tenant sous un petit volume une énorme réserve de substances nutritives. Le fait s'explique puisque, aux dépens de son contenu, se construit un petit poussin musclé, capable de chercher lui-même sa nourriture quelques heures après sa naissance.

Un oeuf est composé, en allant de la périphérie vers le centre: 1 d'une coquille calcaire; 2. d'une pellicule enveloppant complètement son contenu; 3. du blanc composé d'albumine presque pure; 4. du jaune, suspendu à la pellicule extérieure par des filaments d'albumine plus compacte qu'on appelle à tort le germe de l'oeuf. Le véritable germe est une tache blanche située à la surface du jaune.

Le globe constitué par le jaune est la partie la plus nutritive, la plus sapide de l'oeuf. Il est formé d'une graisse très riche en phosphore appelée licithine et de traces d'albumine coagulable par la chaleur. La licinthe se trouve dans le jaune à l'état d'émulsion très fine.

Le jaune contient aussi des sels minéraux, peu de chlorure de sodium, du sel marin et plus de sel de chaux.

L'oeuf contient, on le voit, des éléments nutritifs en grande quantité, albumine, graisse, sels. Seuls les sucres s'y trouvent en minime proportion; ils seraient, du reste, presque inutiles pour le poussin, dont le travail musculaire est réduit au minimum pendant sa vie dans l'oeuf.

L'emploi des oeufs est infini en cuisine. D'une préparaton très prompte, ils se prêtent à une foule de transformations qui varient agréablement l'alimentation. Joints à d'autres mets, ils les améliorent en les rendant plus nourrissants.

OEUFS AU BERCEAU

Faire cuire au four des pommes de terre de forme ovale et assez grosses, au moins une heure. Enlever une rondelle sur le dessus, les creuser, faire une purée fine avec la pulpe enlevée, remettre dans la pomme de terre, y casser un oeuf, saler et poivrer, arroser d'une c. à table de crème et remettre au four jusqu'à ce que l'oeuf soit cuit. Servir bien chaud et décorer de persil frais et de paprika.

SALADE PARMENTIERE

6 pommes de terre
1 paquet d'échalottes
2 c à table persil haché
2 oeufs cuits dur
3 c. à table huile à salade
Le jus de 1 citron; sel et poivre.

Faire cuire les pommes de terre avec la pelure, les peler et les tailler en rondelles de 1 pouce environ, et les mettre mariner dans l'huile et le jus de citron, ainsi que tous les autres ingrédients. Servir dans un saladier, garnir avec les jaunes d'oeufs passés au tamis, les blancs ayant été taillés en filets et ajoutés à la salade, et des betteraves joliment taillées. Déposer sur feuilles de laitue et servir bien froid.

SAUCE REMOULADE

1 jaune d'oeuf cuit dur et écrasé
1 tasse d'huile à salade
2 c. à table de vinaigre
1 jaune d'oeuf cru
1 c. à thé de moutarde
½ c. à thé de sel
½ c. à thé de poivre.

Battre légèrement le jaune d'oeuf avec les ingrédients secs, y incorporer le jaune d'oeuf cuit dur, puis l'huile par petite quantité, jusqu'à ce que l'émulsion soit épaisse. Battre la préparation avec un moussoir et y ajouter le vinaigre. Servir avec salade.

OEUFS POCHES SUR SPAGHETTI

1 livre de spaghetti
2 pintes d'eau bouillante
1½ c. à table de gros sel

Faire cuire le spaghetti en longueur à l'eau bouillante salée. Egoutter et passer à l'eau froide. Mêler à la sauce suivante.

Faire revenir un oignon finement hahé dans 2 c à table de corps gras. A jouter 1 boîte de tomates, 2 branches de céleri coupé en dés, assaisonnements et ½ tasse de fromage râpé. Verser dans un plat. A l'aide d'une cuiller, former 6 cavités et y casser des oeufs. Placer au four jusqu'à ce que les oeufs soient cuits. Décorer.

Autour de la table

Il est un stimulant de l'appétit que peu de gens connaissent et pourtant qui est à la portée de tous,

c'est la gaieté à table.. Lorsque tous les convives sont heureux, et qu'il règne une atmosphère de gaieté autour de la table, on mange avec coeur et la digestion est plus facile. Aussi, ne choisissons pas l'heure des repas pour discuter comptes et troubles de famille. Mamans, évitez de couper l'appétit de vos enfants en parlant de la mauvaise conduite de Pierrot en classe. L'enfant aura le coeur gonflé et avalera difficilement la nourriture qu'on lui sert.

La Force

On l'emploie trop souvent pour faire ingurgiter aux enfants les aliments qu'on leur destine. Il ne faut pas encourager le caprice, mais, par contre, ne disons jamais aux petits: "Si tu ne manges pas ceci ou cela, tu n'iras pas jouer au dehors". Consultez votre médecin de famille qui saura prescrire un bon tonique pour restaurer l'appétit à vos enfants. Croyez qu'il existe une cause cachée qui force l'enfant à être récalcitrant devant son repas. Pierrot peut être fatigué, ou nerveux, etc. Laissez-le tranquille, des remontrances et des tiraillements ne feront rien de bien, au contraire, l'enfant peut très bien entreprendre une grève de la faim.

Mains puissantes

Les mains en prières ont fait plus, pour le bonheur et la grandeur du pays, que les mains au travail.

Si nous pouvions peser les faveurs et les grâces obtenues par les supplications des femmes de chez nous au cours de nos trois siècles de dure existence, nous serions plongés dns la stupéfaction. Nous oublions si facilement les richesses cachées, silencieuses, trop élevées pour être soumises aux mesures humaines.

L'histoire n'a pas le droit de négliger le jeu des forces invisibles qui seules peuvent expliquer une foule d'événements incompréhensibles à la courte raison raisonnante des hommes. Ces événements abondent dans la trame de nos trois cents ans de vie presque continuellement miraculeuse.

Ce n'est pas le courage physique ni l'obstination tranquille des colons, des explorateurs, des soldats, etc.... qui ont le plus fortement contribué à la fondation et au maintien héroïque d'une France catholique en continent américain.

Dans leur foyer, les femmes ont joué un rôle discret, volontairement effacé, mais plus puissant que tout ce que les hommes ont pu accomplir de plus prestigieux.

Les mains jointes des mamans et des grand'mamans de chez nous implorent depuis des siècles pitié et protection. Elles ont écarté les dangers des guerres; elles ont appelé les bénédictions du Ciel sur les foyers, sur la patrie; elles ont demandé au Maitre de la nature de donner la vie et la fécondité à la terre nourricière; elles ont prié Dieu de maintenir les âmes chères dans les droits chemins, de ramener les égarés, de fortifier les faibles, de guérir les malades du corps et de l'âme, etc....

Elles ont tellement prié, que Dieu s'est laissé attendrir et n'a pas châtié comme il l'aurait fallu bien souvent les fautes et les sottises des hommes...

(Extrait de "Femmes de maison dépareillées', en vente à la Librairie Loisirs).

FIELD

Field, (D.N.C.)—M. et Mme Louis Leblanc ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils baptisé Joseph-Nicol-Normand. Parrain et marraine, M. et Mme John Boisvenue, oncle et tante de l'enfant.

M. l'abbé Benoit Fortier, vicaire à Matachewan, a passé quelques jours dans sa famille la semaine dernière.

M. l'abbé J.-A. Prieur, notre curé, a été retenu à sa chambre par une mauvaise grippe la semaine dernière.

M. l'inspecteur Charron, de Sturgeon Falls, a visité les classes de l'école du village mercredi dernier.

M. E. Allard, de Sturgeon Falls a visité des amis ici mercredi dernier.

M. J.-A. Laberge, de Sudbury, a visité ses camps de la "Field Lumber" la semaine dernière.

Mme Joseph Mayer, qui est allé visiter ses parents à Hornepayne et Nakina, est revenue mardi dernier.

M. et Mme F. Malo, leur fillette Irène, Mmes A. Villeneuve, J.-W. Miller et sa fille Yvonne, ont visité des parents à Sudbury vendredi dernier.

Samedi dernier le feu a détruit la maison de M. Lorenzo Murphy ainsi que sa provision de quelques centaines de poches de patates.

Mme A. Lafleur et sa fillette sont retournées à Kirkland Lake après trois mois de visite chez ses parents M. et Mme Isaïe Boisvenue.

M. et Mme Georges Quenneville ont eu la douleur de perdre leur bébé âgé de deux mois.

Dimanche dernier, une réunion de famille a eu lieu à l'occasion du 77e anniversaire de naissance de M. Stanislas Moreau. On remarquait M. et Mme J. Desjardins, M. et Mme A. Nadon, M. D. Moreau et ses fils Armand et Léo Mme G. Corbeil, son fils Louis, sa fille Marguerite, M. et Mme E. Hurtubise, Mme D. Anderson, M. E. Lapointe, M. et Mme Alfred Quenneville, Mlle Angéline Quenneville, M. Irénée Quenneville, Mlle E. Gaudette, Mme René Hurtubise, Mme Albert Jodouin, M. et Mme T. Miron, Mme F. Deschamps, Mme T. Mallette, Mme V. Bertrand, Mme E. Leblanc, Mme Raoul Séguin, Mme A. Jackson, Mme H. Maurice, MM. J. Larocque, Emile Quenneville, A. Rivet ont présenté au jubilaire un fauteuil, plusieurs cadeaux et une bourse. Mlle E. Moreau a lu l'adresse et Mlle Mona Corbeil a présenté le bouquet.

M. Louis Brun est allé visiter Mme Brun, hospitalisée à Montréal, la semaine dernière.

M. et Mme Russell Larocque ont eu la douleur de perdre leur bébé de quatorze mois la semaine dernière.

Mme J. Larocque est revenue de l'hôpital Brébeuf, de Sturgeon Falls.

M. T. Major s'est fracturé une jambe au chantier la semaine dernière.

M. Antonio Pilon, instructeur dans un camp d'Halifax est venu passer quelques semaines dans sa famille. Mme Pilon est allée demeurer à Halifax.

L'IMPORTANCE D'UNE SAINE ALIMENTATION

La campagne de l'Alimentation qui se poursuit partout dans le pays a suscité l'intérêt de tous. Même dans les écoles, les aliments et leur valeur nutritive font le sujet de cours et de conversations. Ainsi, cette jeune institutrice explique à ses élèves ce qu'il faut manger pour être en bonne santé et leur conseille de suivre à la lettre les règles officielles de l'Alimentation. Le conseil s'applique à chacun de nous et le slogan en cours pendant ce mois "mangez bien—portez-vous bien" devrait nous porter à méditer le rôle que joue une saine alimentation pour notre santé et notre bonheur.

Neuvaine de la grâce

C'est du 4 au 12 mars qu'a lieu la neuvaine en l'honneur de saint François Xavier, appelée "Neuvaine de la grâce". De plus en plus nombreux sont les catholiques qui font cette neuvaine et en obtiennent des faveurs. Elle repose sur une révélation de saint François Xavier lui-même, à un de ses disciples qu'il préserva de la mort et auquel il déclara, au cours de son apparition "que tous ceux qui, pendant l'espace de neuf jours, du 4 au 12 mars, imploreraient chaque jour son intercession auprès de Dieu, se confesseraient et communieraient pendant la neuvaine, ressentiraient les effets de son crédit, en obtenant de Dieu, tout ce qu'ils demanderaient pour leur salut et pour sa gloire". Depuis trois siècles, la neuvaine a été pratiquée en tous lieux avec une efficacité telle qu'on lui a donné le nom de neuvaine de la grâce.

Faites lire "L'Ami du Peuple"

42 rue Borgia Sudbury, Ont.
ADAM & CIE
Epicerie moderne - Viandes de choix
DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

La Pharmacie Lévesque
469, rue Notre-Dame
SUDBURY
Attention spéciale aux commandes par la poste
Tél. 5-5274 Livraison gratuite

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Rédacteur en chef: Camille Lemieux
Gérant: Arthur Charette

137, rue Notre-Dame   Sudbury, Ont.   Tél. 3-0700

Seul responsable du journal: Camille Lemieux

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 4 mars 1943

Un coup d'oeil sur Ottawa

L'homme aux chiffres, l'homme aux milliards—en dépenses, en dons et en déficits—nous arrive presqu'en faute: pensez-y, il n'est à court que de $858,000,000 sur le budget de l'an dernier. C'est entendu que ce montant lui est voté tout de suite, car quel travail il a dû fournir rien que pour trouver un si gros montant.

Pouliot, député de Témiscouata, prend la peine d'ouvrir la bouche pour jeter son "j'ai toujours été libéral, je le suis encore et je le serai toujours". Quel ingénieux raisonnement pour un type qui se prétend sérieux! Ces paroles font juger un homme et le font diminuer chaque jour davantage dans l'estime des électeurs.

Blackmore, chef créditiste, fait la leçon à la chambre en démontrant qu'une production intensive ,une réelle prospérité est possible au pays sans qu'on soit plus riche qu'avant. Par conséquent la paix revenue, il n'y aura pas de raison pour que le travail arrête, mais qu'il tende toujours à augmenter ,lorsqu'on en aura fini avec les outils de destruction pour s'adonner à la production de paix.

Hanson, l'impérialiste, admet que nous, les Canadiens, sommes plus taxés que les citoyens de l'Angleterre et des Etats-Unis. Entre nous, ce n'est pas nouveau. Il y a belle lurette que Raymond, d'autres aussi, le crient aux quatre coins de la chambre. Donnerait-on tout le temps là-dedans? N'empêche que si des impérialistes commencent à élever la voix, et disent que ça coûte trop cher, c'est un signe. On commence à se rendre compte que notre effort de guerre ne peut être illimité. On commence à craindre un craquement de tout cet échafaudage de dettes et d'impôts qui ne cessent de nous pleuvoir sur le dos.

Un conseil national du travail vient d'être formé. Il se compose de trois ontariens, dont deux Anglais et un Juif. Voilà un comité représentatif, c'est sûr. Les deux Anglais ont sans doute été nommés pour représenter la majorité qui mène tout à son gré, et le Juif . . . pour nous? Diable va-t-on commencer maintenant à nous prendre pour des fils d'Abraham? Le bon sens demanderait qu'un des nôtres nous représentât car après tout, sur 11 millions, nous sommes quatre millions qui avons nos propres problèmes dont plusieurs parmi les plus importants diffèrent des autres. Mais le bon sens aujourd'hui, c'est rare!

Cardin, par son sous-amendement, a jeté un coup de foudre. M. King, s'est fâché et son ancien ministre s'est cru obligé de s'excuser: il n'avait pas voulu dire ça! Peureux! Considérant uniquement l'amendement, tous les Canadiens, surtout les Canadiens français, se devaient de voter pour lui. Car il est vrai que la main-d'oeuvre est rare partout, sur les fermes comme dans l'industrie. Il en est résulté un vrai tiraillage entre l'armée, l'agriculture, les mines, etc. Les hommes manquent partout, mais l'armée en veut toujours plus, et on vient nous dire ensuite qu'on veut une plus forte production agricole et industrielle. Il faudrait donc arrêter, regarder ce qu'on a, ce qu'on peut faire et employer notre capital humain là où on en a le plus besoin. Quinze Canadiens français seulement ont appuyé Cardin dont neuf libéraux, un Bloc Populaire et des Indépendants. Tous les autres, dont notre député, ont voté contre cet amendement. Ils veulent donc la ruine, le chaos dans le pays? Ça en a tout l'air ou plutôt ils veulent suivre, suivre toujours. "Des suiveux éternels, délivrez-nous Seigneur".

Il s'est passé encore beaucoup de choses au parlement, il s'est dit beaucoup de paroles, mais ni plus ni moins importantes que ce que je viens de relater. C'est donc dire qu'il ne vaut pas la peine d'en parler. Je ferai pourtant une exception: c'est la belle réplique que Raymond a fait à M. King qui venait de l'accuser d'avoir manqué à l'honneur en laissant le Parti. "Dans la province de Québec, a répondu M. Raymond, l'homme d'honneur est celui qui respecte sa parole, ses promesses et ses engagements". Cette réponse vaut dix sessions entières. Il y aurait donc encore un peu de fierté française au pays! C'est bon signe et l'avenir déjà paraît un peu moins sombre.

Camille LEMIEUX

Notre effort de guerre

On accuse chaque jour les Canadiens français de ne pas faire leur part dans l'effort de guerre! Avez-vous songé qu'un budget de $5,500,000,000, comme le sera le prochain, représente une dépense de $550 par tête au pays. C'est donc dire qu'une famille canadienne-française de huit membres, soit le père, la mère et six enfants, dépenseront donc $4,400 durant l'année pour la guerre. Et une famille de six enfants, c'est très ordinaire chez nous. Par contre la famille anglaise de deux ou trois enfants, souvent moins, ou pas du tout, dépensera autant de fois moins. Qui fait la plus grosse part?

C. L.

Que dirait Hitler?...

Depuis le début de la guerre et particulièrement depuis le plébiscite d'avril dernier, le service de l'information, lisez de la propagande, tire un peu trop souvent sur la même corde. S'agit-il de défendre telle ou telle mesure gouvernementale, d'expliquer le bien-fondé de tel ou tel décret, de telle ou telle ordonnance des commissions de ci et des commission de ça, de promouvoir le recrutement, d'apaiser les esprits qui commencent à trouver trop lourd le fardeau des impôts, on a immanquablement recours au même procédé: "Que dirait Hitler si les Canadiens refusaient de se soumettre aux conséquences inéluctables de la guerre?"

Cette trouvaille touche à l'enfantillage. Elle est d'ailleurs *usée au coton*. Pendant le plébiscite, en effet, il n'y a pas un seul prédicant du oui qui ait manqué de s'en servir. Ministres, députés, propagandistes à tant le discours ou à tant la ligne, orateurs ou gueulards de cantons chantaient tous la même chanson: "Vous ferez la joie d'Hitler si vous votez non; Hitler et Goering voteraient non", etc. C'était vraiment touchant!

Avouons que ce pouvait être alors de bonne guerre. Surtout sur les lèvres de certains individus, incapables de penser par eux-mêmes et heureux de trouver là une veine d'exploitation facile. Pourquoi a-t-il fallu qu'un homme de la valeur du premier ministre du Canada usât de la même formule dans la réponse qu'il donnait à l'ancien ministre des travaux publics, M. P.-J.-A. Cardin, à la suite de la motion que celui-ci présenta aux Communes pour demander de suspendre temporairement la mobilisation? M. King a cherché à établir, le 19 février, que la motion Cardin, si elle allait être adoptée, réjouirait les puissances de l'Axe. " . . . On en conclura, disait-il, que la vie économique, sociale et nationale du Canada commence déjà à s'effriter." (Cf. Débats des Communes, 19 février 1943, page 594). L'argument, on le voit, n'avait rien de neuf. Il répétait sous une autre forme un air déjà connu: "Que va penser Hitler, que va penser Mussolini, que va penser Tojo, si nous faisons çi, si nous faisons ça?" Que des propagandistes du service de l'information et que des politiciens d'assez bas étage se servent de pareils raisonnements, on peut le tolérer, mais le premier ministre s'abaisse à les faire siens. On est en droit d'attendre de lui quelque chose de plus sérieux et de plus solide. Chacun admettra, en effet, que les trois compères de l'Axe doivent être présentement assez occupés à surveiller leur propre marmite. C'est bien peu probable qu'ils s'intéressent à savoir si Sarto Fournier, Wally MacDonald, Arcadius Denis, Hugues Lapointe et d'autres moineaux de la même farine ont ou non appuyé M. King . . . Et d'ailleurs pourquoi agiter toujours cet épouvantail des réactions possibles des puissances ennemies quand il s'agit d'orienter notre politique? Avant de se demander si Hitler et Mussolini réagiront de telle ou telle ou telle façon devant telle ou telle mesure du gouvernement, on devrait de préférence se demander comment vont réagir des citoyens du pays, les plus Canadiens des Canadiens, les Canadiens français? Ce serait vraiment plus logique. Car, ces citoyens-là ont quelque chose à dire dans la politique canadienne et leur donner satisfaction devrait avoir plus de poids dans la balance que toutes les ridicules hypothèses sur ce que peuvent penser Hitler et Mussolini.

Julien MORISSETTE

La Frontière

Je ne sais ce qu'est la vie d'un coquin; je ne l'ai jamais été, mais celle d'un honnête homme est abominable.—J. de Maistre.

• •

Un homme ne devrait jamais avoir honte d'avouer ses torts, car, faire de pareils aveux, c'est dire seulement qu'on est plus sage aujourd'hui qu'on ne l'était hier.—Pope.

• •

Parler est un besoin; écouter est un talent—Goethe.

• •

C'est mal jouir des biens de ce monde que de borner ses jouisances aux biens actuels. L'avenir et le passé sont pour nous une double source de bonheur: l'un par l'espérance, l'autre par le souvenir.—Sénèque.

Un de nos marchands

M. J.-R. MARCOTTE

M. Marcotte est né en 1878 à St-Stanislas, comté de Beauharnois. Des huit enfants de sa famille, il reste cinq soeurs vivantes, dont trois supérieures de communauté et un frère à Cornwall. Il est allé à l'école avec les Raymond dont le père Adélard Raymond était marchand et tenait en même temps le bureau de poste du village.

Aussi tous ceux qui veulent connaître la jeunesse du chef du Bloc Populaire Canadien, qui nous fait honneur au Parlement, n'ont qu'à aller écouter M. Marcotte. Nous, qui n'en entendons parler que par les journaux, nous disons M. Raymond, ou Raymond tout court. M. Marcotte lui, ne parle que de Maxime ou plutôt du grand Maxime puisqu'il a fréquenté la même école. Ecoutez M. Marcotte: "Du même âge que mon frère Archibald, ils étaient deux amis inséparables et comme ils étaient de deux ou trois ans nos aînés, ils nous passaient les bottes". Que notre enfance à la petite école est donc toute semblable!

M. Marcotte, son école primaire terminée, poursuivit ses études pendant quelques années au collège St-Louis de Gonzague.

Voici encore pour ceux qui sont intéressés à la politique. M. Marcotte a vécu la grande, l'orageuse élection de 1896. Qui n'a entendu parler du fameux Israël Tarte avec son journal agressif, la Patrie, et d'Horace Bergeron. C'étaient les deux candiats qui se faisaient la lutte dans Beauharnois. D'un côté, dit M. Marcotte, Tarte reconnu comme le plus grand organisateur d'élections du pays, petit homme, tout nerfs, tout vif, et qui savait attaquer et boucher un adversaire sur l'estrade publique. De l'autre côté, Bergeron, orateur qui faisait pleurer son auditoire chaque fois qu'il prononçait un discours pour son parti Et Tarte, pour l'abaisser dans l'estime des gens, l'accusait d'avoir été trop lâche pour poursuivre sa vocation au sacerdoce... et que sais-je encore "Toujours est-il, de poursuivre M. Marcotte, que Tarte perdit son élection par quarante-deux voix; de ce coup-là il ne se releva jamais. Il avait trop travaillé".

M. Marcotte partit de St-Stanislas en 1898 et alla s'établir sur une terre à Lancaster, Ontario. Il allait travailler à Montréal, et revenait périodiquement à Lancaster où il se maria en 1904.

Un fameux épisode de son passage à Montréal: M. Marcotte fut témoin (intéressé?) de l'incendie qui tourna en bagarre le 2 janvier 1900. Ce jour-là, un groupe de l'organisation des "Pieds-Noirs" alla débarquer le drapeau anglais hissé sur l'édifice de la Presse. Il avait été dressé là la veille pour célébrer la reprise de la ville de Lady Smith par les Anglais sur les Boers en Afrique-sud. Une poignée de Boers dans un coup de force hardi et mémorable l'avaient emportée d'assaut, puis l'avaient évacuée avec armes et bagages en se frayant un chemin à travers la force assiégeante anglaise. C'est cet événement qu'on voulait célébrer à Montréal. "Et, de dire M. Marcotte, nous ne pensions pas qu'il fallait fêter cet événement".

En 1917, M. Marcotte vend sa terre et va ouvrir un magasin à Villemontel près d'Amos en Abitibi. La guerre terminée, les affaires diminuèrent et il alla alors travailler pendant trois ans à Noranda comme contre-maître à une construction d'aqueduc.

Le 27 septembre 1929, il arrive à Sudbury, travaille pendant un an comme menuisier pour la compagnie Perling. En 1930, il achète un lot à l'angle des rues King et Laforest et y bâtit son magasin qu'il a depuis allongé et agrandi trois fois et dont il a complètement renouvelé le mobilier l'an dernier. M. Marcotte parle encore d'agrandir... Il s'est construit en outre plusieurs maisons dont celle qu'il occupe aujourd'hui avec sa belle et nombreuse famille de douze enfants dont cinq garçons et sept filles.

Tous ceux qui connaissent M. Marcotte reconnaissant en lui un vrai Canadien français, toujours ouvert aux idées nouvelles et prêt à encourager, en autant qu'il le peut, les mouvements de valeur. L'Ami du Peuple est fier de pouvoir dire que M. Marcotte est l'un de ceux qui comptent le plus parmi les meilleurs amis du journal.

Pour tout ça, nous croyons que M. Marcotte mérite l'estime et l'encouragement des Canadiens français de Sudbury.

Pas de banque mondiale

Londres.—L'archevêque de Cantorbéry, qui a déjà exprimé son avis sur ce qu'il faudrait faire pour la masse dans le monde d'après-guerre, a condamné, la semaine dernière, un project de banque mondiale qui été préconisé aux Etats-Unis, dans le but de contrôler le crédit du monde. L'archevêque qui parlait devant une réunion de banquiers, a dit que le project présuppose une fluidité absolue de la main-d'oeuvre qui pourrait être transférée non seulement d'une partie d'un pays à une autre, mais dans un pays à l'autre, et que cela signifie que l'on traite les êtres humains avant tout comme des instruments de production. Cela est tout simplement immoral, dit le primat de l'Eglise anglicane, qui a ajouté que cette banque mondiale constituerait un pouvoir irresponsable, ce qui est toujours dangereux.

Rumeur démentie par le Vatican

Washington.—Il n'y a aucun fondement à la rumeur que les autorités militaires japonaises à Hong Kong auraient pris une partie des fonds envoyés par le Saint-Père pour secourir les personnes internées au Japon, et auraient employé ces fonds pour l'armée japonaise. C'est ce que Son Eminence le cardinal Maglione, secrétaire d'Etat du Pape XII fait savoir à S. E. Mgr Cicognani, délégué apostolique aux Etats-Unis.

Le communiqué du cardinal Maglione affirme que les fonds envoyés par le Saint-Père se sont rendus à destination.

Une dépêche de Chungking, publiée dans certains journaux, affirmait que le Saint-Père avait envoyé $100,000 pour secourir les personnes internées au Japon, mais que les autorités militaires s'étaient approprié $40,000 provenant de cette somme.

Faites lire "*L'Ami du Peuple*"

A lire:

"DAKAR"

Avant-poste des deux hémisphères par Emile Lengyel. Traduit de l'anglais par Georges Strem.

Ce livre vient à son heure, au moment où les Américains jettent dans la balance tout le poids de leur gigantesque effort de guerre. Une recrudescence d'activité sur tous les fronts indique que l'heure de la décision est arrivée.

Dans DAKAR on verra l'importance de cette ville tropicale dans les opérations militaires qui vont se dérouler au cours des mois prochains. Maîtres de Dakar, les Allemands auraient menacé les Amériques. Maîtres de Dakar, les Américains sont aux portes de l'Europe subjuguée.

Voilà pourquoi il faut lire DAKAR; il vous éclairera sur l'importance vitale de ce bastion de l'Afrique, porte de l'ancien contient. (Notes de l'éditeur).

Un volume de 296 pages, une carte et deux hors-texte.

Prix: l'exemplaire $1.50 — par la poste $1.60.

Quand vous achetez chez nos annonceurs, mentionnez
"L'Ami du Peuple"

217 RUE KING   SUDBURY
J.-R. MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES
ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

L'ANNEXION AUX ETATS-UNIS EST-ELLE UN AVANTAGE!

Lors de la séance parlementaire donnée le 7 février à la salle Ste-Anne, M. Jacques Vachon prononça un discours remarquable contre l'annexion. Après quelques considérations sur la politique gouvernementale, il affirme que l'annexion est une solution non seulement désavantageuse mais dangereuse et anti-nationale.

Il ne faut pas s'imaginer que cette idée d'annexion est apparue seulement depuis quelques années. Si nous examinons l'histoire nous nous apercevons que l'annexion est un mouvement qui comme une vague frappe périodiquement les flancs de notre barque politique sans parvenir à la submerger ou même à l'ébranler. Depuis 1837, je dirais même depuis la conquête, l'annexion s'est présentée au moins cinq fois et fut toujours rejetée sinon complètement ignorée. Pourquoi? C'est que les désavantages de cette politique sont trop nombreux pour les minces profits que nous pourrions en retirer.

Considérons les désavantages que cette politique nous apporterait.

"Les hommes, nous dit Edouard Montpetit, éprouvent des besoins multiples: des besoins physiques, intellectuels et moraux". Je prendrai de là les trois points de vue de mon discours.

• •

Les hommes éprouvent des besoins physiques: c'est-à-dire que dans un pays le peuple cherche la meilleure économie possible par une bonne politique. Pour nous assurer cette meilleure économie, nous cherchons plus d'indépendance. Mais une fois les provinces devenues "Etats Fédérés", notre autonomie sera autant menacée, car, aux Etats-Unis comme au Canada, existe un fort mouvement centralisateur. Nous assurerons notre indépendance en tant que nous saurons combattre pour la gagner. Notre situation est, donc meilleure au Canada car la province représente un facteur plus important; un neuvième du pays, tandis qu'avec l'annexion la province ne représenterait plus que la cinquante-septième étoile sur notre nouveau drapeau. Il nous faudra toujours lutter et combattre; ;mieux vaut nous servir de notre énergie pour obtenir le maximum de notre politique actuelle.

L'annexion provoquerait, sans contredit, un bouleversement dans notre économie. Il serait trop long, d'énumérer les industries favorisées ou détruites par l'influence américaine. Mais, que nos industries soient fermées à cause de la concurrence, nos travailleurs se disperseront; qu'elles soient favorisées, ils seront submergés par le flot envahisseur étranger à nos moeurs, à notre langue et à notre religion. Dans les deux cas, nous avons des dangers à prévoir. Même si nous arrivons à faire plus d'argent, nous risquons de perdre notre caractère, notre langue et notre foi.

• •

Monsieur le président! Nous éprouvons aussi des besoins intellectuels. Voici un autre point de vue important. Dans l'hypothèse de l'annexion, à savoir que chaque province demeurerait un état homogène, il y a quand même, des désavantages. J'admets que les étudiants et les professionnels canadiens-français de la province de Québec jouiront des mêmes institutions politiques et sociales que sous le régime britannique, mais ceux des autres provinces seraient définitivement abandonnés. C'est chez le peuple surtout que les répercussions de l'annexion seraient immenses et désastreuses. Le jour où il se verrait jeté au sein d'une population d'environ 150 millions, qui n'a pas ses coutumes et sa conception de la vie, il éprouverait l'impossibilité pratique de résistance et subirait l'absorbante attraction du plus fort. Notre peuple a subi trop de secousses qui ont ébranlé son organisme; l'annexion lui porterait, peut-être, le coup fatal.

• •

Le point de vue religieux. Le Canada est plus chrétien et plus catholique que les Etats-Unis. Les catholiques comprennent 41 p.c. de la population du Cnaada. Ajoutez ceci aux 22 millions de catholiques américains et nous représenterons plus que 20 p.c. Mais ce n'est pas cette baisse dans notre proportion qui est le plus inquiétant, c'est que, au lieu de vivre dans un milieu chrétien, soit catholique ou protestant, nous vivrons dans une atmosphère athée, incroyante, matérialiste. Jetor notre peuple au milieu de ce désordre est menacer sa postérité. Religieux dès notre origine, nous devons rester fidèles à nous-mêmes.

• •

Messieurs, nous ne sommes pas destinés à être toujours dépendants; c'était même liopinion anglaise du milieu du XIXe siècle. Diraëli disait à la chambre des Communes: "Je ne suis pas de ceux qui croient que la destinée du Canada est inévitablement d'être annexée aux Etats-Unis. Le Canada possède tous les éléments d'un grand pays indépendant". En effet, ce qui nous empêche d'être complètement indépendant nous le savons: c'est que nous faisons partie, comme Dominion, de l'empire britannique et que, par conséquent, l'Angleterre possède encore une trop grande influence sur notre politique, surtout notre politique extérieure. Comme nous disait Lord Beaconsfield: "Le Canada possède tous les éléments d'un grand pays indépendant", nous ne sommes pas de ceux qui regardent le Canada comme voué à l'esclavage. Libéré d'un maitre pourquoi s'en choisir un autre? Ne pouvons-nous pas nous gouverner nous-mêmes? Si nous savons ce que signifie un patriotisme éclairé, si notre coeur brûle d'une fierté vraiment nationale, si nous saisissons à fond toute la valeur de notre culture, de notre langue et de notre religion, quel que soit le sort que nous réserve l'après-guerre, cherchons ailleurs que dans l'annexion la solution angoissante de tous nos problèmes nationaux.

Le Canada purement britannique n'était qu'une colonie, le Canada américain ne serait que province ou état, le Canada indépendant sera véritablement un pays et voilà l'ardent désir de tout le peuple canadien qui veut vivre librement et fièrement sa vie nationale, politique et religieuse.

POUR L'ANNEXION

Discours de Roger Gauthier, dimanche soir, le 7 février, à la séance publique de la Rhétorique.

Dans notre histoire, plusieurs fois déjà, on a parlé d'annexion. Toujours on a refusé de s'annexer. Le temps n'était pas venu où les Canadiens-français et les Canadiens tout court, pourraient se réunir à la république voisine sans danger d'être assimilés.

Mais les temps sont changés. Le peuple canadien, trop faible pour se gouverner, est assez constitué pour garder intacte sa nationalité. C'est pourquoi l'annexion est le problème de l'heure. Angoissant problème national. J'exposerai les vues du ministère. La question, nous allons la discuter sous deux aspects: d'abord ses conséquences pour le Canada français, et ensuite ses conséquences pour le Canada en général.

• •

Pour le Canada français, la solution est claire. Qui empêcherait la province de Québec de mettre comme condition à son annexion, le respect de ses lois, de sa religion et de sa langue, ainsi que le respect des minorités dans toutes les anciennes provinces du Dominion.

Comme par le passé, Québec aurait ses lois françaises, sa langue française officielle sa religion catholique reconnue; la situation demeurerait inchangée, ou plutôt ce serait mieux que dans la Confédération, car l'Etat américain est plus libre d'agir à sa guise que la Province canadienne.

Au lieu, d'être un recul, ce serait un grand pas en avant pour la survivance de notre peuple.

C'est vrai qu'en cas d'annexion, la population canadienne-française se serait noyée dans les 125 millions d'Américains, mais s'est vrai aussi qu'elle l'est autant actuellement. Est-ce que les barrières tarifaires empêchent l'expansion de la presse américaine au Canada? Est-ce que tous les magazines, les journaux de quelque importance, n'entrent pas au Canada aussi facilement que si la frontière n'existait pas? Il n'y aurait aucune différence sur ce point. Où serait-elle la différence? Québec perdrait son influence en devenant un Etat parmi 57, au lieu d'une de 9 provinces? Nous pouvons affirmer que la province de Québec aurait autant d'influence qu'elle en a au Canada, car actuellement le gouvernement agit à sa guise et se préoccupe fort peu de la province de Québec, province quasi inexistante.

(Action Nationale, juin 1941, p. 507).

Nous avons envisagé toutes les hypothèses concernant le Canada français sous le drapeau étoilé. Une première conclusion s'impose: loin d'être plus désavantageuse, la situation serait plus favorable à notre survivance religieuse et française en Amérique.

• •

Passons au second aspect de la question: les conséquences de l'annexion pour le Canada en général, sans distinction de races, nous allons considérer la situation: en temps de guerre, et en temps de paix.

• •

En temps de guerre. Il est d'actualité, je crois, de parler de guerre: nous en avons les oreilles abasourdies, non par le bruit du canon, mais par le bruit de la politicaillerie.

Malgré la grande confiance de nos gouvernants dans la victoire de l'Angleterre, supposons, pour un instant, que la guerre soit portée en Amérique. Ce n'est pas l'armée canadienne, malheureusement, qui pourrait résister à une invasion japonaise ou allemande. Il nous faudrait apepler les E.-U. à notre secours. Et après la guerre, qu'arriverait-il? Les Etats-Unis nous traiteraient en pays conquis, comme ils l'ont fait aux Philippines, et partout. Il n'y a qu'un moyen, c'est de *passer*, armes et bagages, à nos voisins du Sud, en mettant évidemment à notre entrée, certaines conditions qui sauvegarderont nos droits. L'Amérique, réunie en un seul bloc se défendrait avec beaucoup plus de facilité. Donc l'annexion est toute à notre avantage.

• •

En temps de paix: à l'issue d'une guerre, il faut reconstruire le système économique du pays. Or le Canada ne peut pas construire un système économique solide, à cause de sa configuration géographique.

Le Canada est naturellement divisé en quatre parties: La Colombie, l'Ouest, l'Ontario et le Québec, et les Provinces Maritimes. Les intérêts économiques de régions si diverses, ne sont aucunement les mêmes.

La Colombie est située pour faire le commerce avec l'Orient; l'Ouest, isolé au centre du Canada, n'a qu'un marché naturel: les Etats correspondants du centre américain. L'Ontario et le Québec communiquent beaucoup plus facilement avec les Etats américains au sud des Grands Lacs qu'avec les provinces du Canada. Les Provinces Maritimes sont dans une position idéale pourservir d'intermédiaire entre l'Europe et le nord-est américain. Tout système économique canadien, durable et prospère demande l'annexion.

En nous refusant à l'annexion, qu'elles seront les conséquences de nos difficultés économiques en face de la prospérité américaine? Toute notre jeunesse, notre jeunesse canadienne-française surtout, émigrera vers ce pays prospère, mettant en danger notre survivance nationale. Cet exode a commencé vers 1850, a continué depuis, et ne cessera pas, tant que le Canada demeurera Canada. Avec l'annexion, au contraire, notre pays serait prospère, nos jeunes s'établiraient chez nous, pour former un noyau français de plus en plus compact.

• •

Je conclus, M. le Président:

Messieurs les députés, dirigeants d'un grand pays, responsables de la destinée de ce pays, oublions nos préjugés, oublions-nous nous-mêmes.

Puisque aucun motif sérieux ne s'oppose à l'annexion; puisque tout, au contraire, demande cette annexion; la prospérité du Canada tout entier, et, ce qui est plus concluant pour nous Canadiens-français, notre survivance française; *adoptons la vraie solution, la solution la plus logique, la seule qui puisse nous sauver: l'annexion.*

Roger GAUTHIER.

La détention de M. Houde

L'Association des Electeurs de Ste-Marie a fait parvenir à M. Louis Saint-Laurent, ministre de la Justice, à M. Mckenzie King, premier ministre, à M. C.-G. Power, ministre de l'Air, et "à tous leurs honorables collègues du ministère" une longue lettre de protestation contre la détention prolongée dans un camp de concentration, de M. Camilien Houde, député de Ste-Marie et ancien maire de Montréal. Cette lettre porte la signature de Joseph Ducas, vice-président de l'Association, et Irénée Dubé, secrétaire.

Les auteurs de cette lettre rappellent d'abord que le mécontentement populaire qui a suivi cette arrestation s'est exprimé dans de nombreux journaux et que différents organismes, notamment la Ligue pour la défense du Canada et la Ligue d'Action nationale, ont protesté nettement contre les procédés employés à l'égard de M. Houde.

"Cette attitude arbitraire que vous maintenez, Monsieur le ministre de la Justice, avec l'assentiment de vos collègues du ministère, les honorables MM. King et Power, risque grandement de compromettre et même d'anéantir la confiance que le public peut encore avoir dans nos institutions parlementaires et démocratiques", M. Houde est traité "avec moins d'égards que n'auraient reçu le pire des assassins, le dernier des bandits", qui auraient eu au moins l'avantage de se prévaloir de leurs droits devant les tribunaux de leur pays.

"Quelle offense M. Houde avait-il donc commise?—A-t-il jamais porté atteinte à la personne de Sa Majesté le Souverain Roi du Canada?—Il n'a pas, que nous sachions, lancé de bombes sur le parlement d'Ottawa. Il n'a pas cherché à se servir de la violence pour tenter de renverser nos institutions démocratiques.—Il n'a pas dévoilé ni détruit de documents secrets.—Il n'a jamais été l'agent d'aucune puissance ennemie.—Il n'a pas posé d'actes préjudiciables à la sécurité de l'Etat (à moins que vous ne confondiez l'Etat avec le parti libéral)

En venant ensuite au grief invoqué contre M. Houde, la lettre poursuit en indiquant qu'il existe une sanction spécifique pour cette offense, soit une amende d'au plus $200 et un emprisonnement ne dépassant pas trois mois. On précise que le détenu est présentement le seul interné qui ait enfreint une loi spécifique entrainant des sanctions spécifiques. La raison de cette conduite à son égard, ce serait qu'il a pendant vingt ans fait trembler le parti libéral.

"Nous prétendons vivre dans un siècle de civilisation où la liberté humaine constitue ce qu'il y a de plus sacré, où les prérogatives populaires sont si chères que la moitié du genre humain croit devoir combattre pour les conserver.

Pour vous, Messieurs les ministres Saint-Laurent, King et Power, ces libertés, ces prérogatives démocratiques ont-elles encore quelque signification?

Il est permis d'en douter puisque vous êtes responsables de la violation de tous ces principes, chez nous, au moment même où des milliers de nos jeunes gens sont appelés par votre gouvernement à donner leur vie pour empêcher qu'ils ne soient violés ailleurs".

LES PERTES DES HONGROIS SONT LOURDES

Ankara, Turquie.—La radio de Budapest rapporte que 15,550 soldats hongrois ont été blessés en Russie. Le nombre des morts n'a pas été révélé, mais le mécontentement est général en Hongrie, car on dit que toutes ces victimes ont été sacrifiées en vain.

FROMAGE "Brookfield" .... 2 lbs 69¢
SOUPE AUX TOMATES "Campbell" 2 btes 19¢
TOMATES "Qualité de choix" ...... 2 btes 21¢
FARINE "Monarch", pour pâtisserie . 24 lbs 89¢
POIS .... 2 btes 23¢
RINSO ...... pqt géant 49¢ — gros pqt 24¢
FLOCONS DE MAIS "Kellogg" .. 3 pqts 25¢
AVOINE ROULEE .... 4 lbs 25¢

EPICERIE CARLOAD

En force jusqu'au 6 mars inclusivement

45 rue Elm .. 5-5659
306 Whittaker 6-6114
409 Notre-Dame 6-6972

6 MAGASINS A VOTRE DISPOSITION 6

Quality Meat & Grocery 5-5623
59 rue Eyre .. 7-7535
Garson Ontario

La Librairie "Loisirs"

137, rue Notre-Dame Tél. 3-0700

Le sang des hommes .... Pierre Daninos, $1.50.
La nuit nuptiale .... Max du Veuzit, $1.25
Varouna .... Julien Green, $1.50
Camarades de combat .... Florence Conrad, $2.00.
La guerre pourrie .... Ernst Erich Noth, $1.50.
Initiation à l'Art Dramatique .... Jean Béraud, $1.25.
Baraque 3, chambre 12 .... Headrich, $1.25.
Le désert de Gobi .... Pierre Benoit, $1.25.
L'ombre de la douleur .... Daniel Rops, $1.25.
Les Berceaux tragiques .... Albert Giuliani, $1.25.
La lanterne de Clio .... Paul Cardinaux, $0.75.
Thérèse Desquéroux .... F. Mauriac, $1.25.
Les hommes sont fous .... P. L'Ermite, $0.65.
Combat avec l'inconnue .... Claude Eylan, $1.25.
La Clandestine .... Roger Vercel, $1.25.
Pécheuse d'âmes .... Colette Henri-Ardel, $1.25.
Turenne .... Weygand, $1.25.
Talleyrand .... Serge Fleury, $1.25.
Jardin 26 .... Claude Eylan, $1.25.
La Chesnaie .... Rex Desmarchais, $1.25.
Pour un ordre personnaliste .... François Hertel, $1.25.
Mondes Chimériques .... François Hertel, $0.75.
Le beau risque .... François Hertel, $0.60.
Le désert des lacs .... Sauriol J., $1.00.
Histoire de France .... J. Bainville (2 vols), $2.50.
Coeur vagabond .... Nicolas Teff, $1.25.
La Pharisienne .... F. Mauriac, $1.25.

JOURNAUX - REVUES
ARTICLES SCOLAIRES

LA VIE DE L'ESPRIT

L'appel de la race

Qui d'entre nous, Canadiens français, ne l'a senti monter, cet appel, des profondeurs du sang et de l'esprit? Un bon jour, apparemment comme les autres jours, à propos d'on ne sait plus qu'elle fervente méditation, il surgissait en nous avec un bouillonnement d'ardeur et des effluves de fierté qui nous étonnaient et nous charmaient tout à la fois. Nous frémissions de bonheur. Cela nous procurait la sensation capiteuse d'une liqueur très vieille que l'on déguste à petits coups. Et de même en effet que le précieux liquide a été mûri, décanté et conservé au fond de caves obscures, pendant des générations, de même l'âme de la race s'est maintenue et bonifiée dans le coeur et les veines des ancêtres qui nous l'ont transmise.

L'âme de la race! C'est elle qui chante en nous parfois et nous fait vibrer à son unisson! C'est elle qui nous lance soudain son appel comme un cri de joie frénétique! C'est elle qui nous empoigne au plus sensible de l'humain, du terrestre et du charnel! Alors la notion de patrie, émergeant des régions brumeuses du subconscient, s'élève d'un bond vers la lumière de l'intelligence, dont elle emporte l'assentiment avec la facilité dévolue aux certitudes métaphysiques.

Dieu créa le monde, et les nations, et les peuples, et les races qui l'habitent. Son Fils qu'Il nous donna voulut incarner notre profonde déchéance, et Il assuma notre chair sous la variété de la race juive. Jésus notre doux Sauveur élevait ainsi l'idéal patriotique à la dignité des véritables grandeurs de notre pauvre monde rédimé. Il pleura à chaudes larmes à la fois humaines et divines sur le sort que dans sa Prescience éternelle il savait réservé à sa race déicide. Il l'aimait d'une infinie dilection, cette race, et Il voulut consacrer par là l'amour que nous devons porter à chacun la nôtre ici-bas.

Aux prédicants fieffés et surtout gagés d'internationalisme et de fraternité universelle, à tous les persécuteurs de race qui nous reprochent notre nationalisme comme un crime contre la société—celle dont ils rêvent, évidemment—, rappelons que l'Eglise, à la suite de son divin Fondateur, nous impose l'obligation d'aimer notre race comme notre patrie. La piété envers les ancêtres, proclame saint Thomas d'Aquin, n'est que le corollaire normal de la piété envers les parents. Et on voudrait nous faire croire qu'aimer notre race c'est mépriser celle des autres?

Bobards inventés au sein des loges maçonniques. Comme si hiérarchiser nos affections comportait en soi un élément inévitable de haine! Aimons notre race d'abord, puis celle des autres!

Or, nous sommes de cette belle race française dont la sève a été puisée à triple source: gauloise, latine et franque. Nous sommes de la race paysanne et catholique par qui les gestes de Dieu n'ont jamais cessé de manifester dans le monde. Nous sommes des descendants authentiques de la *Fille Aînée* de l'Eglise. Nos ancêtres venaient de la doulce France, terre maternelle, que sa tndre dévotion à la Mère de Jésus lui mérita le titre incomparable de royaume de Marie: *regnum Galliae, regnum Mariae*. Dans nos veines coule le sang d'une race fière et irréductible, laborieuse et pacifique, gaie, courtoise ,chevaleresque, un brin sentimentale, chatouilleuse sur l'honneur, prompte à secourir le faible et l'opprimé, ardente à venger l'injustice, et, par-dessus tout, missionnaire de l'esprit et apôtre de la Foi.

Un jour donc, tel un arbre gonflé de sève dans l'éclat de sa virilité, la France poussa deux vigoureux bourgeons vite devenus rameaux. Transplantés en terre américaine par les soins d'un Champlain et d'un Poutrincourt, cultivés avec art, science et dévouement par un Talon et un Aulnay, ces arbustes de choix ne tardèrent pas, en dépit de mille obstacles et de cent mille tribulations, à s'enraciner tenacement au sol, puis à étendre au loin leurs ramures touffues. Nouvelle-France et Acadie ne sauraient pas plus mourir que leur mère, la France immortelle. Survint, pour l'une, la tempête dévastatrice, pour l'autre, la foudre pulvérisante. Le double fléau, presque simultané, ne put vaincre la vitalité du double rejeton issu de l'arbre France. Nos ancêtres y mirent toute la générosité d'âme héréditaire, ils ne voulurent jamais se courber sous l'oppression du tyran. Si de 75,000 à peine que nous étions alors, nous sommes parvenus aujourd'hui au chiffre de plus de cinq millions, c'est que de père en fils et de mère en fille nous avons entendu retentir à chaque génération le vibrant appel de la race, et qu'inlassablement, de toute la puissance de nos énergies reconstituées, nous y avons fièrement répondu!

L'appel de la race! N'est-ce pas qu'il retentit encore et toujours à chaque pulsation de notre sang, à chaque battement de notre coeur? Compatriotes bien-aimés, mais écoutez-le donc! Voici qu'il se fait de plus en plus déchirant, de plus en plus impérieux. Alerte! Qui veut l'âme de la race ne doit recevoir que le sang qu'elle anime! Alerte! Qui est le chef se montre! A la barricade! Et que la brèche béante pratiquée dans nos murs à la faveur de notre sommeil soit promptement réparée! Alerte! Alerte! Vengeons l'outrage! Tous debout! A la rescousse!

Ceux du peuple qui n'entendent pas l'appel, ils sont mort. Mais la race, elle, ne meurt pas. C'est pour quoi elle enjambera et portera impassiblement au point le plus menacé, comme jadis.

La race appelle ses enfants, et je les vois accourir, faisant trembler le sol de la patrie sous leurs pas libérateurs!

Paul DESMARINS.

Le caractère

Une première conclusion s'impose, quand on a posé le problème de l'éducation: c'est que l'on ne formera des hommes que le jour où l'on aura quelque chose de sérieux à faire, à leur offrir. Les hommes ne poussent pas pour se heurter à un plafond inexorable; un arbre ne grandit pas dans une serre. Un jeune homme ne s'efforce pas de faire de son mieux quand rien ne l'attend d'autre que le mépris des vieux, puis le manque de tout, puis la mort dans des drames politiques que les aînés n'ont pas su éviter,

Faites un avenir aux jeunes, et ils se formeront avec l'énergie de leur ambition restaurée

Le caractère ne s'excerce pas seulement que dans la profession; il doit animer toute la vie du citoyen. Le citoyen sans caractère est le plus méprisable sujet de ce tyran qui s'appelle la foule: il suit partout. Il vend son vote, manque la messe pour ne pas déplaire à un mauvais patron, se laisse voler, vole à son tour en affaires.

Le mauvais citoyen est ignorant, ne comprend rien que la mode, répète les peurs qu'on lui raconte, lit le plus vilain journal, croit tout ce que disent les plus vils politiciens, suit les plus mauvais chefs, se prend d'engouement pour les plus idiotes utopies sociales; en littérature, il sera dadaiste; en art, il sera pour tout ce qui n'est pas beau; en politique, pour tout ce qui n'est pas lui.

Il méprise les siens, s'éprend pour tous les étrangers, les plus indignes de pitié d'une passion qu'il croit généreuse; qualifie de patriotisme, le goût des causes qui ne le concernent pas.

Le mauvais citoyen est badaud, il se mêle de tout, hors de son affaire. Il s'appauvrit d'argent, s'avilit de coeur, tue sa conscience, ruine son coeur, et finira dans le scepticisme. Aux époques de décadence, ce sont ces ruines-là qui se suicident, au lieu de lutter contre l'adversité, comme des hommes.

Le bon citoyen a du coeur; il pense aux siens d'abord. A sa famille, à ses gens, à sa paroisse, à sa ville, à son vrai pays, à sa race.

Il garde son enthousiasme pour la vraie religion, le culte du vrai Dieu et ne s'abandonne pas à ces véritables "idolatries" que sont le racisme et la démocratie, deux excès.

Les régimes politiques, il les juge à leur vraie valeur, garde sa confiance à celui de son propre pays, tant qu'il en voit croître des fruits de justice sociale et d'ordre politique.

Le vrai citoyen gagne sa vie d'abord, et celle de sa famille qu'il fonde jeune, pour avoir le temps de l'élever. Il pratique sa profession avec conscience, avec honneur, et en reçoit un gain légitime et la confiance de son entourage. Il est quelqu'un.

Il est strict, mais généreux, en affaires, laissant l'usure impitoyable et la rapacité aux mauvais banquiers qui finissent par la police tous les trente ans

Le bon citoyen se garde dans sa journée d'utiles loisirs; pour prier, pour parler à sa famille, pour se récréer sainement, car cela aussi est vivre; pour s'instruire enfin, car l'honnête homme en a toujours à apprendre et garde un moment de sa journée laborieuse à cultiver un art humain, et surtout le plus humain de tous, la bonne conversation, la bonne lecture, l'art du langage sérieux qui enseigne et qui exerce l'esprit.

L'honnête homme enfin est discipliné: fidèle au chef quand il en a, fidèle aux principes dont la source est la tradition des grands ancêtres. Le bon citoyen est avec les siens.

Que nos gens soient beaux, qu'ils soient fins, ou pas fins, ou pas jolis, ou ignorants, ou quêteux, ou riches, ou puissants, ou faibles, qu'ils soient ce qu'ils pourront. Dieu nous a fait naître en tel endroit du monde et nous a fait des devoirs envers la société dans laquelle nous respirons, envers nos parents et tous ceux qui composent la même entité sociale que notre famille.

Quand on est un brave homme, on est avec les siens. On parle comme eux-autres, on pense avec eux-autres, on les reprend charitablement, et d'abord on les aide. On cherche à les comprendre, et on leur accorde le meilleur de son coeur, au lieu d'être comme le snob, tout sourire pour l'étranger et tout fiel pour ceux qui le font vivre.

Voilà un des grands éléments que doit fournir l'éducation du caractère à nos jeunes: leur enseigner qu'on a des devoirs envers son groupe; leur apprendre et leur faire pratiquer la solidarité salvatrice

Document historique

CLOCHES EN 1886. 1895

Dans une paroisse, la bénédiction d'une cloche est un événement mémorable. Le journal du P. H. Caron, S.J., en date du 20 juin 1886, nous renseigne sur les témoins de la fête "baptismale" d'une cloche, fête qui eut lieu à la paroisse Ste-Anne-des-Pins de Sudbury. Voici le texte:

"Nous, soussigné, ayant reçu les facultés requises, avons béni, baptisé la cloche de Sudbury du nom d'Anna-Ignace-Thérèse, en présence des témoins ci-dessous:

James McCormick, Dame Stephen Fournier, Stephen Fournier, Mrs James McCormick, Térance Keany, Mary McCormick, Jos Ancti!, Miss Jane Johnston, Miss Nellie McCormick, Robert Burns, Mme S. Ouellet, Susie (Burns) McCormick, Edmond Côté, F.-X. Gervais, Mme Jos. Lévêque, Mme Jos Gervais.

R. P. H. CARON, S.J.,
Sudbury, 20 juin 1886

Une autre cérémonie. En 1895, le P. T. Lussier, curé de la paroisse, enrichit d'une autre cloche la nouvelle église, bâtie en 1895. A distance, tous, les anciens surtout, aimeront à connaître les noms sculptés sur cette cloche. C'était une récompense de leurs offrandes pour l'achat de la cloche:

1895: P. T. Lussier, S.J., Juge Valin, Stephen Fournier, J. McCormick, N. Kelly, Dr W. H. Mulligan; N. S. Doyle, P. Verret, M. Stipchich, K. Kennedy, R. F. McKinnon, J. C. McNamara, R. Kirkwood, J. C. Kelly, J. Kelly, J.-C. Labelle, F.-A. Ricard, D. O'Connor. Mrs D. Roos, J. Frawley, Moïse Allard.

Ce sont les souvenirs de tout genre qui constituent l'histoire régionale. Aussi doit-on s'ingénier à ne rien détruire de ce qui intéresse l'histoire de nos familles, de nos institutions, de nos industries... à sauver de l'oubli les gravures, les cartes géographiques, les photos, les livres, les lettres... SIGNALER A LA SOCIETE HISTORIQUE DU NOUVEL-ONTARIO tous les documents, papiers de famille, volumes, souvenirs, curiosités, renseignements qui peuvent servir à l'histoire régionale.

S'adresser à "LA SOCIETE HISTORIQUE DU NOUVEL-ONTARIO"; Collège Sacré-Coeur, Sudbury.

Faites lire *"L'Ami du Peuple"*

HYMNE A LA DOULEUR

C'est toi qui nous retiens à tout ce qui nous laisse,
Au charme qu'on étreint sans pouvoir le garder;
Tu tresses le lien qui nous unit sans cesse
A tous ceux qui s'en vont sans plus nous regarder.

C'est ton souffle, ta main qu'on sent en toute chose,
On te croise partout où l'on veut t'éviter;
C'est toi l'épine qui nous surprend sous la rose,
C'est toi l'amour, c'est toi toute la vérité.

C'est toi l'émotion vivante de l'artiste:
Tu l'enflammes en le dardant jusques au coeur;
Douleur, tu lui fais mal! Pourtant son âme triste
T'accueille tendrement, t'aime comme une soeur.

Et bonne sans pitié, franche autant que cruelle,
Par ta volupté lente, lente et saine douleur,
Il vient un jour serein où tu parais si belle,
Si belle, que c'est toi, peut-être le bonheur.

Jovette BERNIER

Parlons bien!

J'ai lu sur le papier - - - -	J'ai lu dans le journal
Elle a pas l'air fine; elle est dumb	Elle n'a pas l'air fin; elle est sotte.
Viens-tu luncher avec moi? —O.K! - - - - - - - -	Viens-tu prendre un goûter avec moi?—Très bien!
Joe et moi on va bowler à toutes les soirs - - - - - - -	Joseph et moi nous allons jouer aux quilles tous les soirs.
Un engin à gazoline c'est le best -	Un moteur à essence c'est ce qu'il y a de mieux.
J'ai acheté deux tickets pour aller au show - - - - - - - -	J'ai acheté deux billets pour aller au cinéma.

Le coin du liseur

"Les beaux Albums Tavi"

Un fait probablement unique dans les annales de l'édition canadienne vient de se produire.

"Femmes de maison dépareillées", publié par *Fides*, il y a deux mois, à 15,000 exemplaires, est déjà épuisé. Un second tirage de 10,000 exemplaires est lancé sur le marché pour répondre à la demande.

Cet album, on le sait, chante la gloire des mères canadiennes et prêche la formation d'une nouvelle génération de "femme de maison" aussi nobles et vertueuses que leurs mères et leurs aïeules.

Les deux autres albums de cette série, "Notre mère la terre" et "La patrie c'est ça", connaissent également une belle vogue et l'on croit qu'ils s'enlèveront tout aussi rapidement que le premier. C'est donc, cinquante-cinq mille de ces albums qui circuleront bientôt dans tout le pays et qui feront aimer les vertus de nos gens et les beautés de notre terre, de même que les grandeurs de notre passé.

Ces albums sont en vente à la librairie "Loisirs."

"L'OEIL"

L'Oeil du mois de février frappe l'attention par sa couverture, qui porte un portrait de Camillien Houde, député provincial de Ste-Marie et ancien maire de Montréal. Ce portrait au crayon, de G. Nincheri, artiste montréalais, date de septembre 1940.

Le numéro de février de l'*Oeil* se distingue ausi par plusieurs articles d'un vif intérêt. Citons *le Komintern est à l'oeuvre*, par Pierre Viviers; *l'Opposition, pilier de notre régime démocratique*, par Paul Dautray; *le Public et nos banques*, par Michel Alain: *Maurice Duplessis*, par Edouard Asselin. On trouve aussi le texte de la dernière conférence de M. Henri Bourassa, des échos politiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa, une vivante chronique sur les skieuses et le mariage; puis deux nouvelles sentimentales: l'une, de Guy Etienne, et l'autre, de Julienne Tors. Les rubriques ordinaires de cinéma, d'amour, de délices et de modes y figurent également.

L'Oeil est en vente à la librairie "Loisirs".

COMMENT REMPLACER L'ESSENCE

L'essence est rationnée? Le mal n'est pas irréparable. On a trouve un merveilleux substitut à l'essence: le gaz du gazogène. Cet appareil, dont l'invention remonte au XVIIIe siècle, a été récemment l'objet d'expériences concluantes dans la province de Québec. Désormais, ce sera chose relativement simple et peu coûteuse que d'installer un gazogène sur une voiture privée.

Comment cet appareil est-il constitué? comment fonctionne-t-il? Quels sont les avantages et les inconvénients de l'emploi du gazogène? où cet emploi serait-il profitable? Pour avoir des notions claires et concises sur toutes ces questions il faut consulter la synthèse sur le gazogène, publiée dans le dernier numéro de la revue "Mes Fiches" (no du 20 février).

Outre cette synthèse, d'un intérêt tout actuel, la revue contient également, comme à toutes les quinzaines, des résumés synthétiques, touchant tous les domaines du savoir. A partir de mars, elle consacrera 4 pages par numéro à des analyses critiques de volumes récents. Tous les gens cultivés, ou soucieux de l'être davantage, devraient consulter régulièrement cette revue qui s'intéresse à tous les problèmes qui préoccupent le monde intellectuel.

Adressez-vous à FIDES, 3425, rue St-Denis, Montréal. Le numéro (0.07 par la poste); l'abonnement, 20 numéros, $1.00 par année.

Exiger la confiance avant de l'avoir gagnée, c'est vouloir se faire payer d'un travail que l'on n'a pas fait.—Monsabré.

Les conséquences politiques de la paix

Par Jacques BAINVILLE

Le livre de Jacques Bainville s'adresse aux milliers de lecteurs soucieux de connaître les principes qui auraient pu épargner au monde le fléau de la guerre. Dans une analyse particulièrement lucide, le célèbre historien se penche sur le Traité de Versailles et montre que les erreurs de ce traité sont directement responsables de la guerre actuelle. C'est le livre d'un prophète et, à ce titre, c'est une oeuvre indispensable à qui s'intéresse aux problèmes de l'après-guerre.

Volume de 250 pages.

Au comptoir $1.25, par la poste $1.35.

En vent à la librairie "Loisirs".

LA VIE OUVRIERE

Actualité et précision

Les encycliques sociales

Nous avons dit dans un article précédent, que le monde était divisé en deux camps; ceux qui cherchent une solution chrétienne au problème universel de l'ordre social et économique, et ceux qui la cherchent en dehors du christianisme. Ces deux groupes de personnes sont faciles à reconnaître. Le camp chrétien feuillette les Evangiles et scrute l'enseignement de l'Eglise pour trouver la solution voulue. Il étudie les auteurs chrétiens, surtout S. Thomas d'Aquin, que les Papes ont demandé de remettre en honneur.. Le camp de ceux qui désespèrent du christianisme limite ses études à l'ordre matériel. Ses auteurs, ou ne sont pas chrétiens, ou sont des représentants de doctrines qui ont leur origine en dehors du christianisme. Dans les pays d'Europe, ce sont les Communistes, les Fascistes et les Nazis. Au Canada, ce camp est groupé sous diverses étiquettes, mais tous sont des partisans, à très peu d'exceptions près, de la fameuse doctrine athée et antisociale de Karl Marx. En un mot, ce sont des sociologues teintés de socialisme.

Or, pour celui qui a étudié, même rapidement, les Encycliques sociales, une chose est immédiatement évidente: les Papes sont les ennemis de toutes ces doctrines modernes. La précision de leur langage n'est pas moins évidente dans les remèdes qu'ils proposent, qu'elle ne l'est dans l'exposition de la nature *localisée* du mal qui nous ronge, comme elle le sera dans la lumineuse exposition de l'ordre à instaurer. Sur ce dernier point, à titre d'illustration, permettez-nous de citer un passage de "Quadragesimo Anno", parlant des exigeances du bien commun: "L'organisme économique et social sera sainement constitué et atteindra sa fin, alors seulement qu'il procurera à tous et à chacun de ses membres tous les biens que les ressources de la nature et de l'industrie, ainsi que l'organisation vraiment sociale de la vie économique, ont le moyen de leur procurer. Ces biens doivent être assez abondants pour satisfaire aux besoins d'une honnête subsistance et pour élever les hommes à ce degré d'aisance et de culture qui, pourvu qu'on en use sagement, ne met pas obstacle à la vertu, mais en facilite au contraire singulièrement l'exercice". Encore cette précision sur les salaires: 'Nous avons dit plus haut combien il importe à l'intérêt commun que les travailleurs et employés puissent, une fois couvertes les dépenses indispensables, mettre en réserve une partie de leurs salaires afin de constituer ainsi une modeste fortune".

Nous ne commentons pas encore; cela viendra. Ce que nous voulons établir, c'est la précision de l'enseignement; ce que nous voulons, c'est réfuter cette malhonnête réflexion trop souvent entendue de gens qui n'avaient même pas lu ces documents de lumière: "ce ne sont que des généralités que personne ne peut comprendre!"

L'actualité des Encycliques n'est pas moins importante que ne n'est la précision de leur enseignement. Ainsi, après quarante ans, Pie XI est obligé de souligner la nature, la profondeur et l'orientation des changements survenus depuis Léon XIII. De plus, comme nous le verrons plus tard, cette lettre était un effort du Vicaire du Christ pour conserver la paix dans le monde, au delà de huit ans avant que le cataclysme ne nous frappe. Son avertissement, à ce sujet, était *actuel* lorsqu'il le donna. Il ne l'est plus maintenant, parce que *nous* n'avons pas compris à temps, nous tous, catholiques du monde entier. Ce n'était pas l'effort d'un pacifiste, mais celui de l'homme qui prêche le respect de la justice entre les hommes et les nations. Le deuxième avertissement qu'il donne est demeuré actuel, et nous devons en tenir rigoureusement compte: "Qu'on en soit bien convaincu: si l'on ne se décide enfin, chacun pour sa part, à mettre cet avertissement sans délai à exécution, on n'arrivera pas à défendre efficacement l'ordre public, la paix et la tranquillité de la société contre l'assaut des forces révolutionnaires." (Quadragesimo Anno). Sa Sainteté parle ici du relèvement du prolétariat et de l'abolition de l'injustice sociale, avertissant solennellement le monde du sort qui l'attend si l'on n'entend pas enfin la voix chrétienne. C'est la révolution et le socialisme qui nous menacent. Est-il quelqu'un qui puisse douter de l'actualité d'un tel avertissement? Est-il quelqu'un qui puisse ne pas remarquer avec quelle vigueur et avec quelle certitude l'avertissement est donné.

La précision et l'actualité des Encycliques sont donc manifestes. Dans un prochain article, nous essaierons de comprendre pourquoi elles n'ont pas, jusqu'ici, donné des résultats pratiques plus profonds.

Paul PRINCE.

La Broquerie, Man.

Que seront nos enfants?

—Un jour, j'avais fait une causerie sur ce que nous avons perdu dans le domaine colonial. On répondit: M. Bourassa voit dans le passé, nous croyant encore dans l'état colonial. J'ai demandé à mon contradicteur: Si l'Angleterre n'était pas entrée dans la guerre, y serions-nous?—Non.—Alors ce n'est donc pas comme nation mais comme satellite que nous sommes entrés dans la guerre.

Croyez-vous que si l'Angleterre avait déclaré sa neutralité, mon vieil ami Ernest Lapointe aurait fait un beau discours pour montrer que le Canada ne pouvait pas rester neutre? Non, il aurait fait un aussi beau discours pour montrer que le Canada devait rester neutre

Quel attrape-nigaud

M. Saint-Laurent répond: Nous avons le statut de Westminster.

Ce cher Statut de Westminster quel attrape-nigaud! L'avez-vous lu d'abord? 90 pour 100 des gens qui en parlent ne l'ont pas lu. Ce statut aurait pu être une charte de liberté, d'émancipation. Mais les premiers ministres du Québec et de l'Ontario ont fait que le Canada n'a pas le droit d'amender sa propre constitution. Et on appelle ça une charte d'émancipation! Ce sont nos propres représentants, MM. Taschereau et Ferguson, qui ont demandé de rester des esclaves volontaires de l'Empire.

L'Angleterre déclare la guerre et nous nous battons

C'est à l'occasion du Statut de Westminster qu'un des hommes d'Etat les plus intelligents disait: *Equality of status, but not equality of fonctions.* Théoriquement nous sommes égaux à l'Angleterre, mais pas égaux en fonctions. Autrement dit, c'est l'Angleterre qui déclare la guerre et nous nous battons; c'est elle qui fait les traités et nous qui les subissons.

Il faut toujours revenir au mot d'Asquith, à l'une des conférences impériales. Un Néo-Zélandais avait proposé un système dans lequel un conseil impérial aurait à décider les questions de politique internationale. Asquith, après avoir embobiné comme il faut les coloniaux, a déclaré—et c'est ce que j'appelle un lion britannique: Quand il s'agit de ces grandes questions qui intéressent tout l'Empire, cette autorité ne peut pas se partager.

Voyez-vous un conseil qui aurait à décider de la guerre pour entraîner les pays britanniques et les possessions anglaises qui représentent un quart de terre du globe? C'est une question qui doit se décider parfois en quelques minutes, et on appellerait un congrès impérial. C'est comme ces bons gallicans qui voulaient que le Pape ne pût rien décider sans appeler tous les évêques du monde.

Nous nous sommes bernés de mots, et la chose est restée. Serons-nous des impérialistes anglais ou des Yankees? A l'heure actuelle notre politique extérieure politique de guerre, politique internationale nous est beaucoup plus dictée par Washington que par Londres;; et les Anglais ne sont pas fâchés de laisser faire.

L'Angleterre ne lèvera pas le doigt

C'est pourquoi je vous dis ceci: Si les choses suivent le cours qu'elles ont pris depuis 1899, ce n'est pas l'impérialisme anglais que nous devons redouter, c'est l'annexion aux Etats-Unis, si c'est un malheur. Il arriverait alors cette chose étrange. En 1867 nos chefs politiques et religieux nous ont adjurés d'accepter la Confédération qui répugnait à pas mal de gens, en disant: C'est la seule manière d'éviter l'annexion.

Nous nous sommes bernés avec des mots qui faisaient croire à notre indépendance, et nous avons sacrifié la réalité pour complaire à l'Angleterre. Le jour où les Etats-Unis voudront s'emparer du Canada, l'Angleterre ne lèvera pas le doigt pour nous défendre. J'ai déjà rappelé ma conversation avec lord Fisher, avant la guerre de 1914. C'était la plus haute autorité en matière navale. J'étais content d'avoir son opinion sur nos deux partis politiques et leur politique navale.

Il me répondit: Elles sont aussi folles l'une que l'autre. C'est ce que je pensais, mais on m'aurait traité de déloyal si je l'avais dit moi-même. Lord Fisher me dit: Les Canadiens sont-ils si bêtes que ça? Je répondis: Non, mais ils se font des idées. Il a ajouté: Ecoutez bien, mon jeune ami. D'abord vous n'êtes exposés à aucune attaque d'aucun pays excepté des Etats-Unis. Vous n'avez pas besoin de flotte. Si vous voulez organiser la défense du Canada, ce n'est pas à Londres mais à Washington qu'il faut aller. Nous ne dépenserons pas un penny, nous ne risquerons pas la vie d'un Anglais pour défendre le Canada contre les Etats-Unis.

J'ai gardé ces paroles dans mon esprit, et je n'ai pas besoin de vous dire que cela m'a aidé beaucoup a prendre l'attitude que j'ai prise dans la dernière guerre, et celle que je prends dans celle-ci.

Je respecte toutes les opinions, j'aime mieux croire que les hommes qui nous ont lancés dans la guerre sont de bonne *foi*, qu'ils ont cru faire leur devoir. Mais j'ai trop fréquenté les milieux politiques anglais, français, italiens, et (un peu) allemands pour me laisser berner par toutes les chinoiseries qu'on nous conte.

SOIN DES UNIFORMES

Le programme de conservation entrepris un peu partout à travers le Canada a trouvé son application dans les centres de l'Armée canadienne. Non seulement on y apprend à préserver ses vêtements contre la moisissure et les mites, mais les uniformes y sont réparés, reprisés et tenus en bon état.

Si les femmes accomplissent maintenant de nombreuses tâches d'hommes ,en retour beaucoup d'entre eux, tel celui que vous voyez ici, peuvent coudre et réparer des vêtements avec une habileté que leur envieraient beaucoup de femmes.

1 sur 14

La proportion des Canadiens français dans la haute bureaucratie fédérale était déjà minuscule, on pouvait les compter sur les doigts et les chercher à la loupe, et les multiples commissions, sous-commissions et comités créés pour fins de guerre n'ont pas augmenté la quote-part des nôtres dans les services fédéraux.

Dans la longue liste des "officials" de la Commission des prix et du commerce, par exemple, on ne trouve à marquer du crayon qu'une couple de douzaines de noms français, sur une nomenclature d'une couple de cents. Les Campbell et les Cohen l'emportent par une formidable majorité sur les Bordeleau et les Demers.

La création d'une commission chargée d'étudier les problèmes économiques et financiers de cette guerre et de son lendemain aurait pu nous donner quelque réconfort. Il n'en est absolument rien. Sur les 14 membres qui la constituent, combien compte-t-on de Canadiens français? Un seul, M. Henri DesRosiers, sous-ministre de la Défense pour l'armée.

"Nous trouvons étrange (écrit un journal qui se trouve sur place et bien en mesure de juger équitablement de la situation) qu'il n'y ait sur ces quatorze membres qu'un seul fonctionnaire de langue française. Il est vrai que le nombre des sous-ministres canadiens-français est excessivement restreint. Mais il y a d'autres fonctionnaires de langue française qui occupent un rang équivalent à celui de sous-ministre et qui n'auraient pas déparé la liste des membres de ce comité consultatif.

"Lorsque le gouvernement fédéral crée des commissions de trois, quatre ou cinq membres, l'un d'entre eux est de langue française. Sur une commission de quatorze membres, nous devrions avoir au moins quatre représentants."

Et les bons sujets ne manquent pas parmi nos compétences en économique.

Un sur 14, vraiment, c'est la portion inconnue.

Louis ROBILLARD

"Le Devoir"

L'étendue affectée à la production des principales récoltes de grande culture au Canada était de 60,809,200 acres en 1942, ce qui représente une augmentation de près de 4,000,000 d'acres sur l'étendue de 1941, qui était de 56,788,400 acres.

Déménagement

Fashion Craft Shops Ltd.

(AUPARAVANT A 102 RUE ELM, EST)

est actuellement installé à

18 rue Elm, est Téléphone 3-0523

Venez visiter notre nouveau magasin

W. ALBERT MARCOTTE

EPICERIES - VIANDES DE CHOIX

Angle des rues King et Clinton Tél. 3-0601

J.-B. Ducharme

DIRECTEUR DE FUNERAILLES

73 rue Beech

Téléphone: 6-6302 Sudbury

LA MAISON

LABERGE

Matériaux de construction - Charbon

LA VIE AGRICOLE

Les travailleurs agricoles

Le directeur du Service sélectif national a expliqué récemment aux présidents des 13 Conseils de mobilisation au Canada leur ligne de conduite touchant les travailleurs agricoles, la lettre, approuvée par l'honorable Humphrey Mitchell, le ministre du Travail, portant la signature du directeur.

Le programme en 8 points exposé par M. MacNamara vise à l'uniformité de disposition par les Conseils des cas de sursis à service militaire intéressant les travailleurs agricoles essentiels, tout en accordant considération voulue aux besoins de main-d'oeuvre de l'agriculture.

La lettre et les principes exposés pour la gouverne des Conseils de mobilisation suivent:

"On convient généralement qu'une méthode uniforme de régler les divers problèmes qui se présentent aux Conseils de mobilisation au Canada est tout à désirer.

"Après conférence avec le Comité du Cabinet sur le potentiel humain, il a été décidé d'envoyer de temps à autre des lettres interprétatives expliquant en détail la politique relative aux divers aspects des Règlements sur la mobilisation du Service sélectif national.

"La présente lettre est la première d'une série que transmettra le ministère du Travail. Comme vous le noterez, elle porte un numéro. Nous espérons que ces lettres auront leur utilité.

"En raison de la pénurie croissante de main-d'oeuvre agricole il devient de plus en plus important d'encourager les travailleurs agricoles essentiels à demeurer sur la ferme.

"Les passages suivants exposent brièvement la politique applicable aux travailleurs agricoles sur la ferme:—

"(1) Un travailleur agricole demeure évidemment libre de s'enrôler dans l'Active.

"(2) Les Règlements visent à conserver les travailleurs agricoles à l'agriculture en autant que la chose est possible d'après les Règlements du Service sélectif national (Emplois civils). Dans la mesure où leurs services ne sont plus requis sur la ferme la période des travaux agricoles terminée, les travailleurs agricoles doivent être encouragés à accepter de l'emploi temporaire saisonnier dans le débitage de la forêt, l'abatage de billes et les travaux forestiers, la pêche, les travaux dans les mines de charbon et de métaux de base, ainsi que dans les industries ne les privant pas de leur droit de sursis en tant que travailleurs agricoles, pourvu qu'ils retournent à l'ouvrage dès reprise de la saison agricole.

"(3) Les travailleurs agricoles doivent être dissuadés d'accepter un emploi en dehors de l'agriculture, sauf dans les industries primaires susmentionnées. S'ils quittent l'agriculture sans l'autorisation d'un fonctionnaire du Service sélectif national et contrairement aux Règlements, ils perdent évidemment tous droits spéciaux à sursis en tant que travailleurs agricoles.

"(4) Les travailleurs agricoles qui demandent un sursis de service militaire devront l'obtenir en attendant plus ample examen, à moins qu'il ne soit établi que le demandeur n'est pas un travailleur essentiel à l'agriculture. Les Règlements, il est à noter, n'exigent pas que le cultivateur prouve qu'il est un travailleur agricole essentiel. Si le Conseil doute qu'un homme soit un travailleur agricole essentiel, même en cas de délivrance de sursis provisoire sujet à plus ample examen, il demeure libre d'exercer son droit de refus de sursis en convoquant cet homme devant le Conseil pour établir les faits allégués.

"(5) Si un travailleur, sur réception d' "Avis d'examen médical" prétend être un travailleur agricole, mais n'est pas considéré par le Conseil essentiel à l'exploitation d'une ferme particulière, la question se pose alors de savoir s'il est ou non un travailleur agricole essentiel dans la région. Si main-d'oeuvre agricole est requise dans la région, le travailleur doit avoir l'occasion de se placer dans un emploi où ses services seraient essentiels à l'agriculture sur une autre ferme; ou encore afin d'accroître la production d'une ferme déterminée. Le Conseil peut accorder un sursis de trois mois au lieu d'un sursis jusqu'à plus ample examen afin de donner à l'intéressé l'occasion de trouver du travail essentiel

"(6) Toute personne non occupée dans l'agriculture le 23 mars 1942, mais qui s'est occupée d'agriculture par la suite et s'est avérée indispensable à l'agriculture," peut être admise à sursis sur demande, si les faits le justifient.

"(7) Les objecteurs de conscience, comprenant les Doukhobors, les Mennonites, et autres personnes bénéficiant de sursis jusqu'à nouvel ordre et qui sont des travailleurs agricoles, ne doivent pas être requis de se rapporter pour service alternatif aussi longtemps qu'ils demeurent occupés à des travaux agricoles essentiels.

"(8) Les travailleurs agricoles occupés dans le service alternatif doivent être invités à demander congé autorisé, et considération bienveillante doit être accordée à de telles demandes.

"Que ces principes soient appliqués par tous les Conseils, prévoit-on, et les difficultés croissantes du maintien de la production agricole essentielle seront largement réduites.

"Tous commentaires et suggestions que les Conseils pourraient désirer offrir touchant les principes susmentionnés seront bien accueillis".

L'Eclaireur.

La victoire par les aliments

Depuis quelques semaines, les Ministères de l'Agriculture de la Province et du Pays ont lancé une grande campagne pour intensifier la production agricole en 1943, en vue de répondre aux exigences des civils, de satisfaire aux besoins des forces combattantes et de remplir les commandes des nations unies. Cette campagne qui est d'une urgente nécessité, requiert le concours de tous les producteurs. L'objectif à atteindre qui a été publié à plusieurs reprises dans les journaux, doit servir de guide dans l'élaboration des plans pour cette année.

Dans le domaine de la production végétale, il importe pour en établir les besoins, de faire immédiatement un plan de culture, afin de connaître d'avance la quantité probable de foins, de grains, de racines, etc., sur laquelle il sera possible de compter pour nourrir les animaux et pouvoir balancer en conséquence la production animale. Ceci permettra également de faire les réajustements nécessaires à une production augmentée pour les produits demandés. En connaissant ainsi l'étendue à consacrer à chaque culture en particulier, il sera facile de déterminer les besoins en grains de semences et en engrais chimiques pour le printemps. A ce sujet, il est important de placer les commandes *immédiatement* si l'on veut être certain d'obtenir son approvisionnement et d'éviter des retards coûteux.

A titre d'exemple, pour la production des grains, mentionnons qu'il se récoltait en 1938 sur les fermes de démonstration du Center de Québec, sous la juridiction de la Station Expérimentale de Lennoxville, 435 minots de grains alors qu'en 1941, ce chiffre atteignait 752 minots soit une augmentation de 317 minots ou 73 p.c. La superficie en culture de ces fermes est de 64 acres. Cette augmentation est attribuée en grande partie à une meilleure préparation du sol, à une fertilisation plus libérale et mieux appropriée et à l'emploi d'une bonne semence. En comptant sur un rendement d'environ 40 minots à l'acre, l'étendue que l'on se propose d'ensemencer sera-t-elle suffisante pour fournir les grains nécessaires aux animaux? Un bon plan de culture sera d'un précieux concours à ce sujet.

Pour ce qui a trait à l'industrie animaux? Un bon plan de culture en tenant compte de la capacité productive de la ferme, de quelle façon la production demandée peut être obtenue le plus facilement. On peut selon les cas, atteindre l'objectif fixé, soit par l'augmentation dans le nombre d'animaux gardés, soit par une meilleure régie et par une alimentation plus soignée.

Un autre point important à considérer dès maintenant est l'état actuel de la machinerie. Il est fortement à conseiller de faire la revue de tous les instruments aratoires, de prendre note des morceaux brisés et usés et de placer la commande des pièces de rechange le plus tôt possible afin d'être certain que toutes les machines seront en bon ordre lorsque les travaux commenceront.

En dépit d'une main d'oeuvre diminuée dans les campagnes, il faut de toute nécessité non seulement maintenir la production au niveau actuel mais l'augmenter notablement dans presque tous les domaines. Le front agricole doit se maintenir ferme. C'est l'appel lancé à la classe rurale. "A la victoire par les Aliments".

Paul GERVAIS, assistant,
Station Expérimentale,
Lennoxville, P.Q.

Les maladies infectieuses

A première vue il semblerait qu'il soit bien simple d'enrayer les progrès d'une maladie contagieuse qui se déclare chez les animaux de ferme, puisqu'il suffit de détruire les germes, de protéger les bêtes susceptibles de la contracter en les immunisant et enfin d'éliminer les moyens par lesquels le virus peut se transmettre. Malheureusement, il est parfois difficile, sinon impossible de réaliser toutes ces conditions.

Source de danger

L'animal affecté reste toujours une source de danger. Ses excrétions peuvent contenir d'innombrables germes de maladie et les objets se contaminant au contact de ces matières peuvent rester infectés pendant des mois ou même des années. Pour prévenir la chose il importe d'isoler complètement les animaux malades, puis de bien nettoyer et désinfecter les lieux qu'ils ont occupés. Exposés aux rayons directs du soleil, la plupart des germes infectieux se trouvent détruits en quelques heures. C'est donc là un moyen de désinfection économique et sûr.

Les bêtes malades peuvent se rétablir tout en continuant de porter l'infection pendant très longtemps. C'est dire qu'elles demeurent une source de danger constant pour les animaux sains. Souvent, leur rendement en souffre et elles peuvent être vendues et placées au milieu d'un autre troupeau, créant ainsi un nouveau foyer d'infection.

Certains animaux possèdent une résistance ou immunité naturelle contre une maladie, mais c'est plutôt là l'exception que la règle. L'immunité contre nombre de maladies s'obtient de façon artificielle au moyen de sérums ou de vaccins. Ces agents, s'il en est, constituent un moyen efficace de combattre une maladie. Toutefois il n'existe aucun traitement préventif dans le cas de maintes maladies, et il est par conséquent impossible d'immuniser les animaux contre leurs atteintes. Le seul moyen d'empêcher la contagion consiste à isoler entièrement le sujet malade. Cette mesure exige souvent une bâtisse tout à fait séparée et les soins d'une personne qui n'est pas en contact avec le reste du troupeau: ce sont là des conditions rarement faciles à réaliser sur une ferme ordinaire.

LES PORTEURS DE GERMES

Cette lutte contre les maladies infectieuses comporte une surveillance étroite de tous les facteurs susceptibles de favoriser la contagion. Ainsi, les chiens, les oiseaux, les rongeurs, etc., sont de dangereux porteurs de germes impossibles à contrôler. On peut dire que tout objet venant en contact avec l'animal malade peut répandre l'infection.

On doit donc s'abstenir d'aller dans la cour où sont gardés les sujets infectés. Les chaussures et les vêtements peuvent ainsi se contaminer et transporter le mal au milieu d'autres troupeaux.

Comme la bête malade est un foyer de germes, il faut en brûler le cadavre et l'enterrer profondément. On ne devrait envoyer les restes de ces animaux à des établissements que si les véhicules pour les y transporter sont étanches.

NETTOYAGE

Une fois que les sujets malades sont rétablis ou ont été transportés ailleurs, il faut procéder à un nettoyage complet des lieux en enlevant et brûlant le fumier et les planches qui s'ôtent facilement. Puis écarter et labourer sous le fumier. Il faudra aussi gratter les crèches et les cloisons. La désinfection à faire ensuite ne sera efficace que dans la mesure où ce nettoyage aura été complet.

Une maladie infectieuse se répand souvent du fait que l'on place avec le gros du troupeau des bêtes nouvellement achetées. Il s'écoule toujours un certain temps entre le temps où un animal est exposé au mal et celui où la maladie se développe. La longueur de cette période varie selon les diverses maladies. Des animaux récemment achetés peuvent alors se trouver à ce stage de la maladie. On écartera le danger d'infection pour le reste du troupeau au moyen d'un enclos séparé pour quelque temps. Un tel enclos n'a besoin d'être compliqué ni dispendieux: il suffira d'un lot avec abri ouvert comme protection contre le mauvais temps.

Faites lire *"L'Ami du Peuple"*

Chez les fermiers

D'après les rapports de nos agronomes, le mois de février a vu une augmentation notable dans la production du lait, et le boeuf deviendra de plus en plus abondant sur nos marchés locaux. Quant aux patates, elles sont plus rares à cause des mauvaises conditions de transport et des froids intenses qui ont sévi durant le mois de février.

L'élevage des poussins connaît des affaires d'or dans l'île Manitoulin et il en est de même pour l'industrie de la laine. Les coopératives de laine estiment que les ventes de 1943 doubleront celles de 1941, et tripleront celles de l'avant-guerre.

"Baraque 3 chambre 12"

Par Marcel HEADRICH

"Voici l'histoire vraie, inédite, poignante, tragique, des 2,000,000 de soldats français prisonniers en Allemagne".

Volume de 220 pages.

Au comptoir $1.25; par la poste $1.35.

UNE OEUVRE EXCEPTIONNELLE !

Tout le monde doit lire

"HISTOIRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC"

par ROBERT RUMILLY

RIEN DE PLUS INTERESSANT!
RIEN DE PLUS CAPTIVANT!
RIEN DE PLUS INSTRUCTIF!

Quiconque veut connaître l'histoire politique de la province depuis la Confédération ne peut trouver de meilleure source. Tout en apprenant les faits et gestes de nos hommes politiques, il apprendra l'histoire religieuse, l'histoire économique, l'histoire littéraire de notre province.

Neuf volumes sont parus dans l'ordre suivant:

I—GEORGES-ETIENNE CARTIER
II—LE "COUP D'ETAT"
III—CHAPLEAU
IV—LES CASTORS
V—LOUIS RIEL
VI—LES "NATIONAUX"
VII—TAILLON
VIII—LAURIER
IX—MARCHAND

Cette histoire se vend $1 le volume, soit $9 pour toute la série brochée. On peut acheter les volumes séparément.

Quant à l'édition reliée, son prix est de $12 pour tous les volumes. On ne peut pas acheter séparément les volumes de la série reliée.

Voilà une oeuvre qui doit se trouver dans toutes les bibliothèques.

Ajoutez dix sous par volume pour frais de port.

Librairie "LOISIRS"

137 rue Notre-Dame | Tél. 3-0700

Lettre d'Ottawa

(Suite de la première page)

les mesures nécessaires pour faire cesser la propagande anti-catholique qui sévit actuellement et empêcher actuellement la diffusion de certaines publications injurieuses dont l'esprit vient en conflit avec les buts énoncés lors de nos déclarations de guerre et dont l'esprit s'avère, en outre, contraire au pacte confédératif et à la Charte de l'Atlantique. Cette Chambre regrette aussi que la population rurale et la population ouvrière n'aient pas dans le conseil des ministres une représentation adéquate, cette déficience étant la cause de l'application injuste de la de la mobilisation."

M. Roy improvisa un discour, virulent. Il dénonça la propagande du pasteur Shields. Il s'attaqua aussi bien aux conservateurs qu'aux libéraux. Plusieurs orateurs prirent part au débat, dont le premier ministre, l'honorable Louis St-Laurent, ministre de la Justice, M. Cardin, M. Pouliot, M. Lacombe. M. Cardin déclara qu'il ne pouvait pas appuyer le sous-amendement Roy. Le premier ministre soutint que l'affaire relevait des procureurs des provinces et des cours de justice à qui n'importe qui pouvait s'adresser. Tout en prétendant que la propagande Shields ne regardait pas l'effort de guerre, il alla jusqu'à offrir à M. Roy une séance secrète pour en discuter, s'il voulait retirer son amendement.

Lorsqu'il se leva pour répondre à la requête de M. King et à celle de M. Cardin, le député de Gaspé tenta d'expliquer d'abord sa position. Du chahut se produisit. Il reprit son siège, en disant que, si l'on ne le laissait pas répondre au premier ministre, sa réponse était non, mais que, si on le lui permettait, on en viendrait peut-être à une entente. Interrogé après la séance, le député de Gaspé a dit qu'il allait consentir à retirer son sous-amendement, pourvu que M. King promît de faire cesser la propagande dont le sous-amendement se plaignait. Le vote sur le sous-amendement fut de 194 à 8. Appuyèrent cette motion MM. Roy, Dorion, Lacombe, Edouard Lacroix, Wilfrid Lacroix, D'Anjou, Pouliot, Gauthier.

OPINIONS DE JOURNAUX

On a diversement interprété la procédure de M. Roy, procédure qui consistait à soumettre une motion de défiance au sujet de la propagande anti-catholique du pasteur Shields.

Le "Devoir", quotidien de Montréal, écrivait: " l'idée de faire intervenir la question religieuse, représentée par les attaques du pasteur Shields, dans les débats du parlement fédéral, n'était pas heureuse... Il n'est guère sage d'agir de cette façon au parlement fédéral où les catholiques sont en minorité."

Ce quotidien ne voit pas d'inconvénient à ce qu'un député prononce un discours sur le thème de l'amendement Roy. Il peut être, selon lui, nécessaire, d'agir ainsi de temps à autre. Cependant, croit-il, il existe toute la différence du monde entre un discours et un amendement. Le "Devoir" continue: "En présentant le sien, M. Roy obligeait tous les députés à condamner le gouvernement pour des actes et des paroles attribuables au pasteur Shields". Il ajoute encore: "Voilà comment, quand on veut faire de la politique avec tout et sur n'importe quoi, on peut aboutir à des situations excessivement désagréables et dangereuses".

Pour sa part, l'"Action Catholique", quotidien de Québec, écrivait sous la signature de son correspondant parlementaire: ". .M. Sasseville Roy a tenu à pousser jusqu'à la limite de ses propres mesquineries politiciennes une querelle beaucoup plus dangereuse que les pires divisions politiques."

Le "Droit", quotidien d'Ottawa, juge sous un autre angle: "Devant l'inaction extraordinaire des autorités compétentes, le député de Gaspé, semble-t-il, a cru qu'il devait user d'une procédure extraordinaire, afin que le gouvernement comprît bien jusqu'à quel point cette propagande blessait profondément les catholiques. C'était la protestation la plus forte que des gens fatigués de protester en vain pouvaient prendre. Le député de Gaspé a jugé qu'il fallait y recourir, puisque tous les autres moyens de persuasion paraissaient épuisés . . . La procédure mise à part, reste la question de principe, et sur celle-ci il n'y a pas à lâcher. Les catholiques ont droit au respect de leur religion au Canada. Sans fausse honte, et au grand jour, ils doivent avec fermeté exiger ce respect."

Le lendemain de la publication de cet éditorial, le "Droit" revint sur le sujet, ainsi que le surlendemain. Il écrivait: "Le gouvernement prétend que ce que l'on reproche au pasteur Shields ne constitue pas une infraction aux règlements de la défense du Canada, mais ressortit des lois ordinaires du pays, dont la protection est confiée aux procureurs-généraux des diverses provinces du Canada. Mais les règlements de la défense du Canada ne disent-ils pas que personne ne doit proférer ou publier des déclarations propres à nuire à la défense du Canada. Il ne s'agit pas de faire un martyr du pasteur Shields, mais tout simplement de suspendre son "Gospel Witness", comme on l'a fait, sans tambour ni trompette, d'autres publications beaucoup moins nuisibles . . .

"Nous ne sommes pas de l'avis de ceux qui prétendent que M. Roy, député de Gaspé, a commis un impair en saisissant la Chambre des communes des attaques injustes et brutales du pasteur Shields contre l'Eglise catholique, contre le Pape et contre S. Em. le cardinal Villeneuve."

LA MOTION PRINCIPALE

Le vote sur l'adresse s'est terminé sans enregistrement de scrutin sur la motion principale, parce que le président de la Chambre déclara n'avoir vu que quatre députés debout au moment où il demanda l'adoption. Ces députés étaient MM. Roy, Dorion, Edouard Lacroix et Gauthier. M. Wilfrid Lacroix se leva également, mais selon les apparences après que le président de la Chambre eut déclaré que la motion était adoptée sur division. Il faut que cinq députés se lèvent pour exiger l'enregistrement du vote.

Pour le moment, le groupe Cardin demeure donc dans le parti libéral. En sortira-t-il? Les observateurs politiques en doutent fort.

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
25, rue Beech Tél. 3-0108
Rés. 6-6132

J. O.
Salon de barbier
Ondulations permanentes
Prix modérés
Prop. J.-O. LANTHIER
82 rue Beech 8-8791

Pour nos chasseurs

A l'exception des chevreuils et des perdrix, la faune de notre région a joui d'une très belle saison, d'après le garde-chasse Charles Bibby. La plupart des trappeurs licenciés ont pris leur quote-part de castors durant la saison de décembre, et les renards et les visons abondent. Les lièvres sont de retour dans les bois du district et sont plus nombreux qu'ils ne l'ont jamais été depuis six ans. A cause de la neige abondante, les chevreuils ont trouvé l'hiver dur et plusieurs ont été victimes des loups et des chiens. Des centaines de perdrix ont péri à cause du froid. Le garde-chasse Bibby dit que les élans de la ferme industrielle de Burwash se portent bien.

Une association d'évaluateurs

Vendredi dernier on a organisé une association d'évaluateurs pour le district de Sudbury. Onze municipalités étaient représentées à la réunion. Le nom officiel de l'organisation est "Le district no 2 de Sudbury de l'Association des Assesseurs d'Ontario". M. W.-J. Boivin, assesseur de la ville de Sudbury, a été nommé président, M. W. S. Gemmell, de Whitefish, vice-président et M. E. A. Fraser, de Sudbury, secrétaire. Les autres membres du conseil sont: E. Trottier, de Rayside, J.-M. Poitras, de Verner, E. A. Rutledge ,de North Bay.

La prochaine réunion de l'association aura lieu à North Bay le 27 mars. Une autre réunion aura lieu à Sudbury le 10 avril.

Hanmer

Hanmer, (D.N.C.)—Le soldat Amédée Belzile, stationné à Monteith, a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Louis Belzile.

Le soldat L. Lajambe, de Toronto, a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Adrien Lajambe.

M. et Mme F. Dennie, de Copper Cliff, visitaient des parents ici, dimanche dernier.

MM. et Mmes H.-E. Bertrand, et Georges Bertrand, de Sudbury, visitaient M. et Mme Napoléon Bertrand, dimanche dernier.

M. le curé Racette, de Verner, était de passage au presbytère lundi dernier.

M. Ovila Robert, de Foleyet, a fait une courte visite à ses parents, M. et Mme J.-B.-M. Robert récemment.

M. et Mme A. Pilon, sont de retour à Hanmer après avoir passé quelques mois à Nobel.

M. et Mme Edouard Gatien sont aussi de retour à Hanmer après avoir passé quelques mois à Sudbury.

M. le curé Charpentier et M. Gérard Bidal ont assisté, le 22 février, à la réunion de la Société Historique au collège Sacré-Coeur à Sudbury.

A M. et Mme J.-A. St-Germain est née une fille, baptisée Marie-Dolorès. Parrain, M. Roméo Côté; marraine, Mlle Ange-Annette St-Germain.

M. et Mme Omer St-Jean annoncent la naissance d'une fille, baptisée Marie-Cécile. Parrain, M. Gérard St-Jean; marraine, Mlle Jeanne d'Arc St-Jean.

A M. et Mme Alphonse Ross est né un fils, baptisé Joseph-Jean-Louis. Parrain, M. Ernest Ross; marraine, Mlle Lina Ross.

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 8-3221

Blezard Valley

Blezard Valley (D.N.C.)—Samedi le 20 février, un comité composé de trois volontaires, MM. C. Bisaillon, Benjamin Michaud et Mlle E. Martin, distribuait plus de 400 carnets no 2 de rationneemnt. Pour se procurer ces carnets, plusieurs personnes ont dû couvrir une assez grande distance.

M. A. Malette, de la marine canadienne, fils de M. et Mme Horace Malette, stationné à Halifax, passe une quinzaine chez ses parents.

M. Thomas Clouthier, de Sudbury et Mlle Jacqueline Clouthier, institutrice à Bigwood, visitaient leur famille en fin de semaine.

Mlle Jeanne et Laurette Belcourt, institutrices à Sudbury, étaient de passage ici ces jours derniers.

Mme Dollard Denis, de Hanmer, passait quelques jours avec ses parents, M. et Mme Ferdinand Lalonde, de Boninville.

M. et Mme Omer Leduc, accompagnés de leur fillette, Madeleine, rendaient visite à leurs parents, M. et Mme D. Couillard et M. et Mme N. Mme N. Leduc de cette paroisse.

Le chemin entre Chelmsford et Blezard est ouvert à la circulation des autos.

A cause d'un retard considérable des trains, notre courrier de la semaine dernière n'a pas paru. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous pardonner ce retard.

Les calories en hiver

Janvier 1943 marque l'ouverture de la Campagne de l'alimentation canadienne. Ce sera un événement important pour la nation puisque cette campagne aidera à relever le niveau de la santé du peuple.

"Bien manger, c'est se bien porter". On a dit autrefois: "il faut manger pour vivre et non vivre pour manger". Manger pour vivre, c'est choisir les aliments nécessaires au bon fonctionnement de notre organisme, c'est-à-dire ceux qui contiennent les substances nutritives nécessaires à chacun de nous.

Les aliments contiennent des minéraux, des vitamines et des calories en quantités inégales. Quelques-uns contiennent surtout des calories. Si les vitamines et les minéraux sont nécessaires à la santé en tout temps de l'année, les calories le sont davantage en hiver parce qu'ils produisent la chaleur et l'énergie sans lesquelles le corps humain ne peut conserver sa température normale.

Les corps gras occupent le premier rang comme producteur de calories, le sucre et les féculents viennent ensuite. Les fruits et les légumes, qui contiennent beaucoup d'eau, produisent peu de calories.

Le besoin de calories varie avec les individus, leur âge et le travail à accomplir. Plus une personne est active, plus elle a besoin de calories. La consommation de calories et aussi plus intense en hiver qu'en été parce que le corps humain a besoin de produire plus de chaleur pour maintenir sa température normale.

Choisissez donc les aliments pour leurs calories d'abord, et pour les minéraux et les vitamines qui les accompagnent, nous disent les Services d'Hygiène alimentaire. En d'autres termes, la maîtresse de maison bien avisée choisit ses aliments de manière à obtenir beaucoup de calories ainsi que les minéraux et les vitamines nécessaires. Le fromage, les céréales complètes, le pain approuvé par le gouvernement, les pommes de terre cuites avec pelure sont autant d'aliments qui contiennent des calories en grande quantité, beaucoup de minéraux et de vitamines.

Juifs cultivateurs

Croyez-le ou non, mais après les Anglais qui achètent de la terre, voici les Juifs qui se tournent vers l'agriculture! C'est donc qu'il y a de l'argent à pomper là. Ou encore, les coopératives d'achat commenceraient-elles à vacciner leurs chers petits commerces?...

En tout cas, ils sont trois quarts de million, sur la mappemonde, à produire quelque chose, eux qui n'on toujours fait *qu'échanger*. Ils labourent, s'il vous plaît, dans l'Ouest et dans la Nouvelle-Angleterre. Ils y emploient des réfugiés; ils possèdent le modèle des "fermes-écoles pratiques", en Pennsylvanie.

On n'est donc pas des visionnaires, quand on propose aux Canadiens, fils ou petits-fils du sol, une vigoureuse reprise de contact avec la bonne maman terre... La meilleure mine d'or est dans les premiers six pouces du sol.

Les Juifs connaîtraient-ils une recette, une magie, des secrets ignorés des chrétiens? Peut-être que oui: le cultivateur juif s'arrange avec un épicier juif pour lui passer directement ses jardinages: échalotes, laitue, poulets, céleri, oeufs, viande et tout le tralala. Pas d'intermédiaires qui se graissent entre le producteur et le mangeur. Contact entre le *fermier* et *l'ouvrier*. On s'aide au lieu de se battre. Collaboration étroite, au lieu de critique jalouse; au lieu de parler politique: "le gouvernement devrait bin..." C'est chacun qui devrait bien donner la main au voisin utile, utilisable! Qu'on se parle, qu'on rumine son affaire, aux deux bouts: au champ et au logis de ville. Pas nécessaire de savoir l'anglais comme Roosevelt pour se parler entre habitant de Saint-Rond et citadin de Cintrelle! Entre Syndicats d'U.C.C. et Syndicats de C.T.C.C. Coopérons aux deux bouts de la ligne! L'un vendra plus cher, et pourtant l'autre paiera moins cher: on aura évité les frais d'entrepôts, de marchés, de voyages sans but, et écrasé trois ou quatre sangsues entre les deux. Ce sera une heureuse multiplication des pains, miracle devenu facile.

L'UNIFORME ET LA COIFFURE

Un bel uniforme, une tête bien coiffée, en faut-il davantage pour que nos jeunes filles engagées dans les différentes forces armées soient fières de leur métier?

Voici deux modèles de coiffure inventés par le fameux coiffeur "Antoine". Le casque militaire peut être porté sans déranger la mise en plis pratique et qui tiendra tout au long du jour. Nos jeunes filles et nos femmes qui travaillent pour le pays n'ont pas renoncé à leur féminité, et la coquetterie d'une belle coiffure est à peu près la seule qu'elles se permettent maintenant.

232 EGLISES CATHOLIQUES DETRUITES OU ENDOMMAGEES

Londres.—Rien ne saurait mieux prouver la cruauté des aviateurs allemands, lesquels négligent les objectifs militaires pour s'acharner sur des cibles qui n'ont rien à voir avec la guerre, que le dénombrement des églises détruites en Grande-Bretagne. A venir jusqu'à l'automne dernier, 74 temples catholiques avaient été complètement anéantis, et 158 autres avaient été endommagés.

LES "TRAITRES" ALLEMANDS SONT ACTIFS

Stockholm, Suède—Un certain nombre de policiers, faisant partie d'un nouvel organisme créé récemment en Allemagne, et qui se nomme la "Landwacht", ont déjà été tués ou blessés par des "traîtres" allemands, d'après le journal "Svenska Dagbladet". Cette landwacht a pour mission d'arrêter les citoyens du Reich mécontents de leur sort. Les dits "traîtres" étaient tout simplement de ces derniers.

Les mauvaises herbes sont très prolifiques. On estime qu'une seule plante de moutarde roulante, produit environ 1,500,000 graines; la bourse à pasteur environ 50,000; le vélar fausse giroflée environ 25,000; et la moutarde sauvage, le tabouret des champs, le sétaire, l'ansérine, et le silène de 20,000 à 10,000 graines chacune.

Pour un ordre personnaliste
par FRANÇOIS HERTEL
Un livre indispensable à tous ceux que préoccupent les problèmes d'un ordre chrétien dans le monde.
Ce volume de 336 pages se vend $1.25 au comptoir et $1.35 par la poste à la librairie "Loisir", 137 N.-Dame, Sudbury.

Théâtre CAPITOL Sudbury
EN MONTRE JUSQU'A SAMEDI
TYRONE POWER — MAUREEN O'HARA
DANS
THE BLACK SWAN
TECHNICOLOR